

RAMTANE LAMAMRA

Aucune médiation entre l'Algérie et le Maroc

Lire l'article de A. Zerzouri page 4

SITUATION
DANS LES CAMPS
DE RÉFUGIÉS
SAHRAOUIS

Le Makhzen pris «en flagrant délit d'escroquerie diplomatique» p. 4



POUR MIEUX DÉFENDRE LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DU PAYS

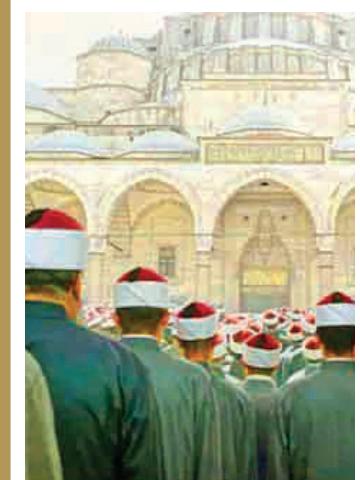


La Coordination du patronat algérien est née

Lire l'article de M. Aziza page 2



Bras de fer entre Al-Azhar et le régime politique égyptien dans un thriller percutant dévoilé en compétition officielle p. 9



Pour mieux défendre les intérêts économiques du pays **La Coordination du patronat algérien est née**



M. Aziza

Les patrons algériens ont décidé d'accorder leurs violons et de s'unir pour agir en bloc, que ce soit dans la formulation des propositions, pour lancer des réflexions ou pour être carrément «un porte-voix» dans le cadre des rencontres concertées avec les pouvoirs publics. Et également dans le cadre des événements économiques internationaux. La Coordination nationale du patronat (CNP) a, enfin, vu le jour. Un vieux projet qui revient à la surface, compte tenu des défis que ce soit sur le plan national ou international. Et ce pour réussir la relance économique et faire face à une instabilité économique mondiale, conséquence de la crise sanitaire et de l'impact du conflit entre la Russie et l'Ukraine. «Nous devons chasser en meutes, nous devons nous organiser, nous unir pour la mutualisation de nos actions et avec pertinence pour ouvrir l'ensemble des secteurs et développer l'économie nationale», dit le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli. Et ce, loin des activités des lobbies qui impactent, le plus souvent, la concurrence loyale.

Le président de la CAPC a tenu à préciser, lors d'une conférence de presse, hier au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC) qu'«il ne s'agit ni de la création d'une nouvelle organisation patronale, ni d'une confédération des organisations existantes, ni d'une motion de soutien». «La Coordination que nous mettons en place est non partisane et apolitique».

Pour le moment cinq organisations patronales ont décidé de s'unir sous le toit de cette nouvelle coordination (CNP), en attendant l'arrivée d'autres du moment que l'adhésion à la Coordination est ouverte à tout le monde, organisations privées ou publiques.

L'adoption du projet de la nouvelle loi relative à l'investissement, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, a apparemment eu un effet stimulateur pour la création effective de la Coordination, bien que

l'idée ne soit pas récente. D'ailleurs, les présidents des Organisations patronales ainsi que des Associations représentants des filières industrielles et agroalimentaires, ont salué, lors de la conférence de presse, les décisions prises par le président de la République relatives à l'adoption du projet de la nouvelle loi relative à l'Investissement, en attendant, disent-ils, la promulgation des textes de lois qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les dispositions du nouveau code d'investissements. C'est ce qu'a précisé M. Hamani Ali, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), présent lors de la conférence. Le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Mohand Saïd Naït Abdelaziz, président d'honneur de ladite coordination, a salué les décisions prises par le président de la République.

Notamment celles liées au nouveau projet de loi sur l'investissement adopté. Entre autres, la restructuration du statut de l'Agence nationale de développement de l'Investissement (Andi), qui deviendra l'Agence algérienne de promotion de l'Investissement (Aapi) et le point focal relatif à la création d'un guichet unique pour les grands projets et les investissements étrangers. Ainsi que les guichets décentralisés pour l'investissement local. Ce qui va permettre de débureaucratiser les actions et les démarches dans les actes d'investissement. Pour Saïd Naït Abdelaziz, «il s'agit là d'un pas dans la bonne direction qui va nous ouvrir les horizons pour la relance économique et un contre vent face aux forces qui cherchent toujours à tirer la locomotive en arrière». Et de mettre l'accent lors de son intervention, sur la nécessité de réussir la relance économique en boostant l'entrepreneuriat dans le développement économique du pays, par la création de PME, de grandes et de petites entreprises. «Nous devrions atteindre 3 millions d'entreprises pour répondre aux besoins socio-économiques.

On est à un ratio de 15 entreprises pour 1.000 habitants, ce qui est insuffisant», dira-t-il. Le président de la CAPC a affirmé que la première action qui sera menée par la Coordination porte sur le dossier de l'automobile. «On a bien avancé sur ce dossier, on va présenter notre vision et des solutions», dit-il.

**Tribunaux administratifs d'appel
Tebboune nomme les présidents et commissaires d'Etat**

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé les présidents et les commissaires d'Etat près les six (6) tribunaux administratifs d'appel, indique samedi un communiqué du ministère de la Justice.

«Conformément à la Constitution, notamment ses articles 91 alinéa 7, 92 et 165, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé les présidents et commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs d'appel.

Concernant les présidents des tribunaux administratifs d'appel, il s'agit de Mme et MM:

- Abdellah Ziani à Béchar.

- Abdelkader Hemdane à Tamanrasset.

- Saliha Aouak à Alger.
- Kamel Helissi à Constantine.
- Nasreddine Amrane à Ouargla.
- Abdelrahmi Benhamida à Oran.

Concernant les commissaires d'Etat près les mêmes tribunaux, il s'agit de MM:

- Mustapha Abdi à Béchar.

- Mohamed Lamine Sebahi à Tamanrasset

- Mohamed Benlakhdar Benabdellah à Alger.

- Abdelouahab Bounab à Constantine.

- Said Chicha à Ouargla.

- Abdelkader Fares à Oran», lit-on dans le communiqué.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La pression jusqu'en 2023 ?

bateau est privilégié, parce que les émigrés ramènent inévitablement avec eux leurs véhicules et plein d'autres bagages qui ne trouveraient place que dans un bateau. On a encore attendu que la diaspora se donne en spectacle en France devant l'agence de réservation des billets de la traversée maritime pour réagir. Toujours en retard et dans la précipitation.

Comment peut-on espérer que cette diaspora participe à la relance de l'économie nationale si on ne peut pas lui assurer un p'tit billet d'avion ? Et pourquoi faut-il attendre que pareille décision vienne de la présidence ? On doit anticiper le pic de la demande et agir en conséquence, en mettant en œuvre des mesures concrètes pour éviter d'être pris au dépourvu. Un important flux de voyageurs, plus que ce qui était enregistré durant pareilles périodes avant la pandémie, est forcément attendu durant cette saison estivale avec la levée des restrictions sanitaires. Il faut s'attendre à ce que tous les émigrés, ou presque, envisagent de rentrer au pays après une longue rupture de deux ans, due à la fermeture des frontières, suivie par d'énormes difficultés pour voyager à cause des mesures sanitaires et la limitation des liaisons aériennes à quelques rares vols, affichant toujours «complet».

Il s'agit de paramètres pas si difficiles à prévoir et à gérer par les responsables du secteur. Peut-être que personne n'ignore cet état de fait, et que la balle est dans le camp des pouvoirs publics pour renforcer les moyens de transport, surtout. Là aussi on est conscient des exigences du marché, la dernière autorisation accordée à la compagnie nationale Air Algérie pour acquérir quinze nouveaux appareils s'inscrit en droite ligne de cette stratégie.

suffisant», dira-t-il. Le président de la CAPC a affirmé que la première action qui sera menée par la Coordination porte sur le dossier de l'automobile. «On a bien avancé sur ce dossier, on va présenter notre vision et des solutions», dit-il.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA COORDINATION DU PATRONAT

La Coordination nationale du patronat n'a pas vocation à être dotée d'une personnalité juridique ni à jouir d'un agrément. C'est ce qu'ont tenu à préciser ses initiateurs. Sachant que chaque organisation qui adhère à la Coordination demeurera indépendante dans son fonctionnement et dans ses objectifs. Elle fonctionnera sur la base

d'une gouvernance tournante. Un mandat de 6 mois est donné à chaque membre selon un ordre préalablement arrêté en commun accord. Les décisions qui engagent la Coordination sont prises à l'unanimité. Le financement des actions communes décidées par la Coordination est pris en charge par les membres à part égale ou par d'autres ressources dont les origines sont connues et dont l'utilisation est transparente. Les missions ou les objectifs de la Coordination reposent sur l'organisation des concertations périodiques sur les questions en rapport avec la vie des entreprises et le développement économique en général. Elle a pour mission de mener des actions collectives ayant pour finalité de défendre les intérêts de l'entreprise et son développement. Coordonner

des démarches et des plaidoyers en direction des pouvoirs publics et organiser des manifestations à caractère économique conjointes lorsque le sujet ou l'objet intéresse les organisations membres. Élaborer des plaidoyers ou des contributions conjointes, chaque fois que l'objet l'exige et l'accord des adhérents obtenu. Et mutualiser les actions des organisations de lobbying et de promotion du marché algérien à l'international. Les cinq membres de la Coordination sont la Confédération algérienne du patronat Citoyen (CAPC), la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), le Club des entrepreneurs et industriels (CEIMI), l'Organisation nationale pour le développement économique (ONDE) et la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA).

Fertial

Asmidal reprend les 17% du groupe «ETRHB Haddad»

R. N.

Le Groupe industriel des engrains et produits phytosanitaires «Asmidal», filiale de Sonatrach, a annoncé dans un communiqué «l'achèvement du processus de transfert de propriété à son profit par la Direction des Domaines de l'Etat, des actions confisquées par décisions de justice, qui étaient détenues par Haddad et son Groupe «ETRHB Haddad» dans «Fertial», qui équivaut à 17% du capital de la société».

Selon la même source, ce processus d'acquisition permet au Groupe Asmidal d'acquérir la majorité dans la société Fertial, soit 51% du total du capital, «ce qui lui permettra d'entreprendre les investissements nécessaires pour maintenir les capacités des unités de production, de les développer, pour leur permettre de contribuer au développement de l'économie

nationale, et pour couvrir les besoins du marché national en engrains et produits chimiques, ainsi qu'en maintenant les emplois», ajoute le communiqué. La même source rappelle que «l'usine d'ammoniac et de produits chimiques d'Arzew et celle de phosphates et d'engrais azotés de Annaba, entrées en production respectivement en 1970 et 1972, appartenaien au Groupe Asmidal».

Le communiqué rappelle également le processus ayant permis au Groupe ETRHB de racheter des parts dans Fertial. La société Fertial, explique le communiqué d'Asmidal, «est le résultat de la fusion de «Fertial Annaba» et «Alzofer Arzew» en 2005 après ouverture de son capital la même année, ce qui avait permis au partenaire espagnol «Grupo Villar Mir» d'acquérir 66% des actions, avant de céder, en 2016, 17% de ses part au Groupe «ETRHB Haddad».

Lait subventionné Augmentation des marges bénéficiaires des producteurs et distributeurs



Les marges bénéficiaires des producteurs et distributeurs de lait pasteurisé conditionné en sachets ont été revues à la hausse, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 32.

La marge de distribution de gros augmentera à 2 dinars (contre 0,75 dinar depuis 2001) et la marge de détail à 2 dinars également (contre 0,9 dinar), selon le décret signé le 15 mai en cours par le Premier ministre Aïmene Benabdrrahmane. Ainsi, le prix de vente quai-usine est fixé à 21 dinars (contre 23,35 depuis 2001), et le

prix de vente produit rendu à détaillant passe à 23 dinars (contre 24,1 dinars précédemment), tandis que le prix à consommateur reste inchangé à 25 dinars, précise ce décret n° 22-186 modifiant et complétant le décret exécutif n° 01-50 du 12 février 2001 portant fixation des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachet. Par ailleurs, le nouveau texte a fixé le prix de cession de la poudre de lait livrée par l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) aux transformateurs à 126.000 dinars la tonne.

Appel à l'exportation de l'expertise nationale en matière de contrôle technique

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a appelé, samedi à Alger, l'Organisme national de contrôle technique des constructions (CTC) à exporter son expertise acquise au cours des cinq dernières décennies.

Dans une allocution lors de la Conférence internationale célébrant le 50ème anniversaire de la création du CTC sous le thème "Contrôle technique: parcours, expertise et innovations", M. Belaribi a insisté sur l'importance d'exporter les expertises et les connaissances dont disposent les ingénieurs et les cadres de l'Organisme, pour avoir supervisé la réalisation de plusieurs ouvrages à dimension internationale tels que les universités, les aéroports, les stades, où ils ont acquis l'expérience nécessaire.

Le ministre a appelé les ingénieurs et les cadres du CTC à augmenter le champ de production scientifique et technique de leurs expertises et à exporter leurs savoir-faire.

Le secteur s'attellera à mettre en œuvre cette démarche à travers sa contribution au niveau de la Ligue arabe et le Programme des Nations unies pour les établissements humains, pour qu'elle soit une autre valeur qui s'ajoute aux services du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS) pour les

exporter hors du pays, a souligné le ministre.

Il a rappelé les efforts du secteur en matière de renforcement des mécanismes nécessaires pour le contrôle de la qualité de construction à travers une nouvelle stratégie de formation et de perfectionnement des compétences et du développement des procédures organisationnelles et techniques.

Sur la conférence internationale, le ministre a indiqué qu'elle constitue une opportunité pour permettre l'exploitation des expertises et tirer les enseignements obtenus par le passé, constituant ainsi une contribution tangible à tenir en compte dans les procédures adoptées pour limiter les risques majeurs.

La date de la tenue de la conférence coïncide avec le 19ème anniversaire du séisme de Boumerdès, d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, lequel a fait 2.278 victimes.

L'objectif technique et scientifique de la conférence consiste en l'intensification et l'encouragement des efforts et l'engagement des spécialistes concernés en matière d'échange d'informations et d'expertises, a indiqué M. Belaribi.

Il a salué le rôle du CTC depuis sa création dans la satisfaction des exigences des services publics, outre sa participation à l'évaluation des

Raïna Raïkoum

Kamal Guerroua

Depuis le 13 mai dernier, un dollar USD vaut 146,16 dinar algérien (DA), sur le marché officiel des changes, à savoir le tableau des cours des principales monnaies étrangères, établi par la Banque d'Algérie. Il s'agit d'un record historique. Le huitième, inédit depuis le début de l'année 2022.

Pour rappel, le 4 mai dernier, un dollar valait 145,58 DA. En chute libre, la monnaie nationale dégringole au fil des années. Un recul si alarmant qui témoigne de l'extrême fragilité de la situation économique et financière du pays. Cela est d'autant plus inquiétant que, depuis le début de l'année en cours, la monnaie américaine a franchi graduellement, face à la nôtre, les seuils des 139 dinars (11 janvier), 140 dinars (31 janvier), 141 dinars (1^{er} mars), 142 dinars (8 mars), 143 dinars (9 mars), 144 dinars (18 avril), 145 dinars (4 mai), et enfin 146,07 (12 mai). En gros, dès le début de l'année jusqu'à ce jour, notre monnaie s'est effondrée à 9 reprises face à la monnaie américaine, soit la référence mondiale dans les marchés des devises.

Or, cette situation n'étant pas du tout nouvelle. Pour preuve, l'Algérie a recouvré à plusieurs reprises à la dévaluation de sa monnaie, depuis l'accord de la replanification de la dette étrangère, et aussi l'accord élargi du financement avec le FMI. En 1994, notre pays a réduit le dinar par 70%, le système de taux de change y a été déterminé, à l'époque, par le système flottant géré entre la Banque centrale et les banques commerciales. Entre 1995 et 1998, le taux de change effectif réel du dinar a augmenté de plus de

La dévaluation du dinar est-elle une fatalité ?

20%, suivant une baisse d'environ 13% entre 1998 et 2001. En 2003, la Banque centrale algérienne a fait baisser le dinar pour limiter le développement de la circulation monétaire sur le marché parallèle. Entre juin et décembre 2003, le dinar a augmenté d'environ 11% face à la monnaie américaine.

Quant au taux de change effectif réel, il a augmenté de 7,5%. Notons, enfin, que le taux de change DA/\$ a baissé de 73,36 en 2001 à 63,86 en 2008, mais il a été re-augmenté à 108,43 en 2017, contrairement au taux de change DA/E qui a augmenté de 91,30 en 2001 à 126,72 en 2017. Depuis 2019, le dinar algérien a perdu plus de 23% de sa valeur face au dollar américain, et depuis 2017, la monnaie algérienne a chuté à hauteur de 35% face à la monnaie américaine.

Pour mesurer l'ampleur de la chute de la valeur de notre monnaie, il suffit de savoir que, durant ces 10 dernières années, celle-ci s'est effondrée de plus de 95% face au dollar USD. C'est d'autant plus inquiétant que cette dévaluation va fatallement générer de l'inflation, en renchérisant le prix des produits importés. Une mauvaise nouvelle pour les consommateurs algériens. Concrètement, cela signifie qu'il y aura une augmentation systématique des prix de plusieurs produits de large consommation, dans les jours à venir, dont des millions de modestes ménages vont subir les effets dévastateurs. Et puis, cette dévaluation va amener, sans doute, les autorités à augmenter la taille de la masse monétaire. Chose à même de provoquer, dans les semaines prochaines, une forte hausse du niveau des prix. Quelle complexe équation!

Coronavirus : 4 nouveaux cas

Quatre (4) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés, alors qu'aucun cas de décès n'a été recensé ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.851, celui des décès demeure inchangé, soit 6875 cas, de même que le nombre total des patients guéris qui est de 178.381 cas. Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, précisant la même source, ajoutant que 44 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

Habitat

Appel à l'exportation de l'expertise nationale en matière de contrôle technique

dégâts découlant des différentes catastrophes naturelles comme le séisme de Chlef en 1980 et de Boumerdès en 2003.

Ainsi, l'Organisme s'emploie à mettre en œuvre les procédures et les normes relatives au contrôle des grands travaux et les éléments y afférents en vue de s'assurer de leur conformité avec les règles et les standards de construction, a-t-il dit, ajoutant que l'exécution de ces missions est attribuée à 800 ingénieurs dont 200 spécialisés dans les grands équipements.

"Cet organisme œuvre depuis 50 ans à appliquer les normes réglementaires de sécurité des infrastructures et la protection des habitants à travers le contrôle, le diagnostic et l'expertise", a expliqué M. Belaribi rappelant certains projets auxquels le CTC a participé à l'instar du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, du Sanctuaire du Martyr, des universités et de Djamaâ El-Djazair.

Évoquant les premières étapes de la création de l'organisme, le ministre a salué les efforts des cadres ayant participé à sa création et gestion citant Mohamed Khawa, Djamel Foul, Farouk Tebbal et Kamel Nasri.

Dans ce cadre, M. Belaribi a mis l'accent sur l'importance extrême accordée par les hautes autorités du pays au secteur de l'Habitat, de

l'Urbanisme et de la Ville, une importance qui reflète l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à résoudre la crise du logement à travers l'élaboration d'un programme de logement (1 million d'unités), toutes formules confondues.

Le secteur vise à concrétiser ce programme grâce à la conjugaison des efforts de tous les intervenants.

Pour sa part, le directeur général du CTC, Boumediene Oukassi a présenté un exposé technique sur la réorganisation et la modernisation de l'organisme à travers une plateforme technique moderne et un groupe de travail de veille législative et organisationnelle de l'organisme ainsi que les recommandations professionnelles pour soutenir l'organisme.

L'ouverture de la conférence internationale s'est déroulée en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, des Transports, du Numérique et des statistiques, du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups et le directeur général des équipements publics au ministère de la Défense nationale ainsi que des experts et chercheurs internationaux.

Ramtane Lamamra
Aucune médiation entre l'Algérie et le Maroc



A. Zerzouri

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a démenti, hier, l'existence d'une quelconque médiation entre l'Algérie et le Maroc. Dans une déclaration à la chaîne Algérie 24 internationale, le ministre a ajouté que «celui qui est à l'origine de la rupture des relations entre Alger et Rabat doit en assumer les conséquences. Les raisons qui ont conduit l'Algérie à rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc, en août 2021, étant totalement justifiées, il n'y a pas lieu d'espérer qu'une quelconque médiation puisse arriver à quelques résultats positifs. L'Algérie l'a clairement expliqué auparavant aux pays arabes, dont l'Arabie Saoudite, qui avaient tenté une médiation dans ce sens au début de la crise, et tout le monde a compris et admis la fin de non-recevoir opposée à ces efforts, sauf le Maroc qui croit ou qui veut laisser croire le contraire.

A l'enseigne de comptes rendus d'une certaine presse proche du Makhzen, qui ont rapporté que la visite en Algérie, le 19 mai dernier, du ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal Ben Farhan Ben Abdallah Al Saoud, a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une visite officielle en Algérie. La source diplomatique a expliqué sur un ton tranchant que «les raisons qui ont conduit à la décision de rupture des liens avec le Maroc n'ont pas changé. Par conséquent, la position de l'Algérie à cet égard ne changera pas».

Ajoutant qu'«il n'y a pas d'initiative (de médiation) qui puisse être discutée. Parce qu'il s'agit d'une décision souveraine fondée et justifiée par l'entièreté de responsabilité du Maroc dans la détérioration de nos relations bilatérales». Revenant sur la visite du ministre saoudien des Affaires étrangères en Algérie, la même source a expliqué que le secteur pétrolier représente une partie importante dans les relations entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite.

Ajoutant que «le potentiel de ces relations bilatérales est substantiel, et les deux parties ont à cœur de les développer et d'exploiter toutes les capacités, en favorisant la tenue de réunions régulières à haut niveau». Dans ce contexte, la source diplomatique a révélé que le prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salman, envisage d'effectuer une visite en Algérie. Aussi, dans la perspective de la tenue du Sommet arabe en Algérie, prévu en novembre prochain, la coordination entre l'Algérie et Riyad figurait parmi les axes des entretiens tenus par le responsable saoudien en Algérie.

UNE DÉCISION SOUVERAINE

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait précédemment confirmé, de son côté, que l'Algérie était contrainte de franchir ce pas (ndlr, rupture des relations diplomatiques avec le Maroc), après avoir obtenu la conviction que le régime marocain n'écouterait pas la voix de la raison et ne changerait pas sa nature 'complotiste' et de reniement de ses promesses, et il en est venu à ouvrir ses tribunes à un ministre sioniste pour attaquer l'Algérie. Enfin, rappelons que le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal Ben Farhan Ben Abdallah Al Saoud, a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une visite officielle en Algérie. La source diplomatique a expliqué sur un ton tranchant que «les raisons qui ont conduit à la décision de rupture des liens avec le Maroc n'ont pas changé. Par conséquent, la position de l'Algérie à cet égard ne changera pas».

Ajoutant qu'«il n'y a pas d'initiative (de médiation) qui puisse être discutée. Parce qu'il s'agit d'une décision souveraine fondée et justifiée par l'entièreté de responsabilité du Maroc dans la détérioration de nos relations bilatérales». Revenant sur la visite du ministre saoudien des Affaires étrangères en Algérie, la même source a expliqué que le secteur pétrolier représente une partie importante dans les relations entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite.

Ajoutant que «le potentiel de ces relations bilatérales est substantiel, et les deux parties ont à cœur de les développer et d'exploiter toutes les capacités, en favorisant la tenue de réunions régulières à haut niveau». Dans ce contexte, la source diplomatique a révélé que le prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salman, envisage d'effectuer une visite en Algérie. Aussi, dans la perspective de la tenue du Sommet arabe en Algérie, prévu en novembre prochain, la coordination entre l'Algérie et Riyad figurait parmi les axes des entretiens tenus par le responsable saoudien en Algérie.

**Situation dans les camps de réfugiés sahraouis
Le Makhzen pris «en flagrant délit d'escroquerie diplomatique»**

L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, a déconstruit samedi l'argumentaire fallacieux du Maroc sur la situation dans les camps de réfugiés sahraouis, affirmant que le Makhzen a été encore une fois pris «en flagrant délit d'escroquerie diplomatique».

«Une nouvelle fois, le régime marocain et son appareil de propagande sont pris en flagrant délit d'escroquerie diplomatique ! Après le fameux épisode du +souk de Marrakech+, où les déclarations de certains ministres des Affaires étrangères ont été sciemment falsifiées et décontextualisées, c'est au tour du Parlement européen de faire les frais de mystifications similaires de la part d'une délégation d'élus marocains qui s'est déplacée à Bruxelles dans le cadre de la réunion de la commission parlementaire mixte Maroc/UE», a déclaré le diplomate du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger à l'APS.

M. Belani a précisé que le communiqué conjoint, publié à l'issue de cette réunion, consacrée exclusivement à la relation bilatérale entre le Maroc et l'Union européenne (UE), «ne contient pas un seul mot sur le Sahara occidental mais cela n'a pas empêché cette délégation de relayer, via l'agence de presse marocaine, des éléments obsolètes tirés de la propagande éculée de la diplomatie marocaine». «Le recensement ne serait envisageable que dans le cadre de la convocation effectuée d'un référendum à choix multiple et sans contraintes administratives et/ou militaires, visant à permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit légitime et imprescriptible à l'autodétermination et de choisir librement son destin conformément à la légalité internationale», ajoute l'ambassadeur Belani.

Il a ajouté que «les députés marocains, frustrés par cette fin de non-recevoir du Parlement européen, se sont investis dans une opération de manipulation à travers une lettre ouverte qui recycle les poncifs périmés».

«Proférer, de manière aussi

mensongère, que l'Algérie n'applique pas aux réfugiés sahraouis présents dans les camps de Tindouf, ni la Convention de Genève de 1951, ni son Protocole de 1967, n'est autre qu'une énième diversion car l'Algérie, en tant que pays d'asile, n'a jamais manqué à ses obligations découlant des instruments internationaux régissant le droit des réfugiés auxquels elle a adhéré», a affirmé le diplomate algérien.

Le gouvernement algérien, tient encore à rappeler M. Belani, avait dès le déclenchement du conflit au Sahara occidental, autorisé l'Office du Haut-Commissaire aux réfugiés à se déployer en Algérie, «pour apporter secours, protection et assistance aux réfugiés sahraouis, tout en veillant à lui fournir toutes les facilitations devant concourir à la mise en œuvre de son mandat».

Il en est de même pour les allégations autour d'un supposé refus de l'Algérie d'autoriser des opérations de recensement des réfugiés présents dans les camps de Tindouf,

poursuit l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, estimant que cette question, «qui fait l'objet d'une fixation marocaine obsessionnelle et maladive, n'est qu'un simple élément technique relevant d'un plus large package politique, interdépendant et indissociable du plan de paix adopté par les Nations unies en 1990».

«Le recensement ne serait envisageable que dans le cadre de la convocation effectuée d'un référendum à choix multiple et sans contraintes administratives et/ou militaires, visant à permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit légitime et imprescriptible à l'autodétermination et de choisir librement son destin conformément à la légalité internationale», ajoute l'ambassadeur Belani.

Au sujet du présumé «détournement» de l'aide humanitaire de l'UE destinée aux camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, l'Envoyé spécial indique qu'«il n'y avait pas meilleure réponse à ces accusations ridicules que les multiples déclarations des responsables et commissaires européens eux-mêmes, qui à

chaque fois interpellés sur ce sujet, ont constamment réfuté toute allégation d'un quelconque détournement des financements européens, tout en soulignant, arguments à l'appui, le caractère rigoureux et complet du dispositif de contrôle de l'acheminement de ces aides humanitaires».

L'ambassadeur algérien rappelle, à ce titre, le démenti cinglant apporté par «le Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, Christos Stylianides, aux allégations de détournement des aides européennes».

Par sa réponse, franche et limpide, observe M. Belani, ledit responsable européen a, non seulement confirmé «la maîtrise totale par la Commission de l'UE de l'acheminement sécurisé de l'aide humanitaire, mais aussi battu en brèche les allusions sournoises faites par le Maroc au sujet d'une présumée implication de l'Algérie et du Front Polisario», en soulignant avec force, que cette aide humanitaire «n'est ni gérée, ni contrôlée par une quelconque autorité politique tierce».

Le diplomate algérien cite, en outre, le document circulé aux membres de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, en date du 25 juillet 2016, par la Commission européenne, dans lequel cette dernière affirme «avoir effectué 24 missions de suivi et de contrôle durant l'année 2015 dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf et que ses représentants sont présents sur les lieux deux semaines par mois, afin d'assurer l'utilisation la plus efficace des financements de l'Union européenne».

Enfin, M. Belani fustige le mensonge perfide du Makhzen concernant un présumé enrôlement d'enfants soldats dans les camps de Tindouf, une allégation démentie pourtant, à maintes reprises, par les différents organismes et organisations non gouvernementales présents à Tindouf depuis des décennies, qui n'ont jamais, dans les périodiques rapports adressés à leurs hiérarchies respectives dont le Secrétaire général des Nations unies et le Conseil de sécurité, mentionné la présence d'enfants soldats dans les camps de réfugiés de Tindouf.

**Accidents de la circulation
8 morts et 427 blessés en 48 heures**

Huit (08) personnes ont trouvé la mort et 427 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours de ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Chlef

avec 2 personnes décédées, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour procéder au repêchage ou à l'évacuation de 8 personnes décédées par noyade, et ce à Tlemcen (3), Mostaganem (3), et à Ain Témouchent (2).

Les services de la Protection civile sont, également, intervenus

pour repêcher 3 personnes décédées dans des réserves d'eaux dans les wilayas de Djelfa (1), Boumerdès (1), et Souk Ahras (1). D'autre part, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 14 incendies urbains, industriels et divers. La même source déplore, notamment, la destruction de 1.420 palmiers à Timimoun.

Modèle de gouvernance d'une économie de la connaissance

Par Dr Tewfik Hadj Slimane

La vision permettra, face aux enjeux actuels et futurs, un ancrage solide de l'Algérie dans l'économie mondiale. Les objectifs sont définis par la mise en place de nos sécurités stratégiques, alimentaire, sanitaire, énergétique et technologique. Les défis se résument à un seul : à terme hisser l'Algérie à la première place économique d'Afrique. Les moyens sont identifiés par la mise en place d'un écosystème adéquat et les outils par la genèse permanente, grâce à cet écosystème, d'entreprises innovantes de haute valeur ajoutée.

Cette contribution est dans la continuité de 3 autres abordant le sujet de l'économie de la connaissance, parues dans les colonnes de ce même journal. La première, date du 27 mai 2021, la seconde du 10 juin 2021 et la troisième le 24 juin 2021.

La première parution décrivait un modèle d'écosystème pour la mise en place et l'expansion de l'économie fondée sur la connaissance. La seconde exposait la spécificité de l'accompagnement et du financement des entreprises innovantes (start-up, spin-off, spin-out...). La troisième, aborda la gouvernance de l'écosystème et des entreprises innovantes opérationnelles. Cette quatrième contribution, développe et précise la précédente. Elle éclairera sur l'architecture efficiente d'une gouvernance de l'Economie de la Connaissance.

Comme décrit dans la première contribution, le modèle exposé, était dénommé «RIVAL», acronyme de Recherche, Innovation, Valorisation. Ce modèle intégré, repose sur la mise en place d'un écosystème constitué de 3 pôles de recherches innovantes de très haut niveau, dédiés exclusivement à la valorisation scientifique : un agropôle, un biopôle, et un technopôle. Leur synergie en fera les moteurs et garants de nos sécurités stratégiques fondamentales: alimentaire, sanitaire, énergétique et technologique.

Ces pôles sont conçus pour réunir et fédérer sur leur site, un ensemble de structures dédiées, dans un environnement relationnel, destinées à rapprocher et fertiliser la recherche scientifique et opérateurs économiques, les pouvoirs publics et les fonds d'investissements. Un tel ensemble contribuera durablement à la croissance, au développement et à la modernité.

Cet «écosystème tripolaire» sera le centre de gravité de germination permanente d'entreprises innovantes, start-up, spin-off, spin-out, ... de très haute valeur ajoutée.

Avant d'être opérationnelle, une entreprise innovante doit bénéficier, de toutes les attentions et d'un cluster d'accompagnement personnalisé de haut niveau. Les étapes s'étalant de l'éclosion primitive de l'innovation à sa maturation, sont des périodes de morphogénèse, périlleuses et très délicates. Les erreurs de parcours peuvent être fatales, et génèrent une importante mortalité des entreprises innovantes.

Par ailleurs, les structures de financements dédiées aux entreprises innovantes, spécialisées, d'envergure internationale, investiront un triptyque incontournable, à savoir leur «capital financier», leur «capital expérience» et leur «capital réseau». Une fois abouties, certaines de ces Entreprises Innovantes pourront s'exporter.

Au départ, les innovations, issues de l'étape de la recherche fondamentale, ont des contours peu précis. Leur développement en produit ou service innovant demande via la recherche appliquée, une modélisation conforme aux besoins exprimés ou non encore exprimés.

Une fois la modélisation probatoire du produit ayant atteint les objectifs déterminés, elle sera valorisée dans l'écosystème décrit. Elle sera traduite en nouveaux produits, procédés et services exploitables et commercialisables. Cet aboutissement est le résultat de la succession d'étapes codifiées entamées par une innovation et aboutissant à une entreprise opérationnelle performante.

Le lieu de germination initial de nombreux projets innovants demeure l'université. L'enseignement supérieur a pour objectif la diffusion des connaissances, des résultats de la recherche et le développement de la culture. Il a pour mission, la formation initiale et continue, l'information scientifique et technique, la diffusion de la culture et la formation de formateurs. Il permet de développer des réflexions critiques, des apprentissages en profondeur, des perspectives à long terme, bref, un lieu de formation

L'économie de la connaissance est une économie de rupture. Cette option, ayant les faveurs du président de la République, pourra devenir le levier d'émergence vers un développement durable et rationnel de haute valeur ajoutée, inscrite dans la durée. Pour aboutir, l'économie de la connaissance nécessite une vision, des objectifs, des défis, des moyens et des outils.

des élites intellectuelles capables de prospecter, de penser l'avenir de nos sociétés.

L'enseignement supérieur doit inscrire dans son parcours des objectifs de croissance continue des connaissances. Des réformes profondes, ainsi qu'une certaine autonomie managériale seraient très profitables. Nul besoin de le mentionner, le monde évolue vite. Une vision globale des changements actuels ou potentiels de l'environnement des connaissances, oblige au développement des stratégies d'anticipation, pour assurer sa réussite et permettre à l'enseignement supérieur de résister au temps.

Des mises à jour et des nouvelles données scientifiques ou autres se rajoutent continuellement aux principes fondamentaux et aux connaissances de base, façonnés et éclairés au fil du temps.

L'évolution et la dynamique des connaissances scientifiques atteint des niveaux exceptionnels. En 1950, il fallait environ 50 ans pour doubler le volume des données scientifiques de recherche; en 1980, avec l'accélération des nouvelles données, il ne fallait plus qu'environ 7 ans, et en 2010 les volumes de données doublent en 3,5 ans. En 2020, ces données doublent tous les 90 jours ...

Cette évolution et progression des connaissances est un défi majeur pour la communauté scientifique et universitaire. Cette situation de dynamique permanente des connaissances, implique que l'accès à l'information devient de plus en plus complexe et multidimensionnel. L'accès à des connaissances appropriées et pertinentes, pour appuyer le raisonnement et la prise de décisions, exige que la base de connaissances utilisée soit efficace, facile à utiliser. Une base documentaire de connaissances de haute qualité est plus qu'incontournable. Ce type de support d'aide à la décision est un besoin crucial.

A lui seul l'enseignement supérieur est une très lourde tâche, exigeant beaucoup d'efforts, d'attention et de réactivité. De la qualité et la pertinence de sa prise en charge par l'exécutif, dépendent le niveau des connaissances et l'avenir de la nation.

C'est le pilier principal sur lequel repose en particulier l'économie de la connaissance. D'où la nécessité de lui consacrer une institution exécutive exclusive : un ministère dédié exclusivement à l'enseignement supérieur. Ainsi, allégé des départements de la recherche, ce ministère pourra se concentrer sur l'optimisation et le management du capital des connaissances transmises. L'enjeu est d'autant plus important, que dans le nouveau contexte post-Covid, la concurrence mondiale est rude, avec une croissance des connaissances vertigineuse. Il est certain que ce seront les meilleurs systèmes d'enseignement supérieur (les plus efficaces, réactifs et attractifs), qui continueront d'attirer les meilleurs. Cette concurrence accrue risque de creuser les inégalités, entre pays, entre établissements, réduisant l'accès collectif à la connaissance. L'unique objectif de l'enseignement supérieur serait de hisser nos établissements vers les standards et podiums internationaux et par conséquent former d'excellents diplômés.

Par la suite, nombre de ces diplômés alimenteront la recherche et toutes ses variantes. La recherche, en général, se définit comme un ensemble de travaux entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances pour d'éventuelles nouvelles applications. La recherche soutient la diffusion de ses résultats au service de la société.

La recherche est multidirectionnelle. Dans un besoin de simplification, nous citerons les deux axes principaux, la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

La recherche fondamentale est un processus dynamique rationnel, permettant d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations de phénomènes physiques et naturels en vue d'organiser des théories interprétablées, sans application immédiate. La collecte de données est faite pour générer des nouveaux concepts généraux.

L a recherche appliquée discerne les applications possibles d'une recherche fondamentale, et trouve des solutions nouvelles permettant d'atteindre un objectif déterminé à l'avance. Le résultat consiste en un modèle probatoire de produit, d'opération ou de méthode.

Des choix pertinents issus de cette recherche appliquée peuvent s'avérer innovants. En maîtrisant notre environnement, on peut aisément avoir une vision globale des changements actuels ou potentiels, permettant de positionner les recherches à l'avant-garde de l'innovation.

L'innovation répond par le transfert de technologie aux politiques publiques, aux défis sociaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable. L'innovation est ainsi un ensemble de démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières qui aboutissent à des produits ou des procédés technologiquement nouveaux ou améliorés. Elle apporte une solution créative, plus efficience que les précédentes, à un problème partagé par un grand nombre d'individus.

La création de valeurs articulées autour de la connaissance et de la recherche, dans un écosystème dédié à l'innovation, génèrent inéluctablement de la valeur ajoutée. La valorisation demeure l'aboutissement naturel de cette chaîne de valeurs intégrées de la recherche et de toute découverte.

La valorisation est la traduction des connaissances en nouveaux produits, procédés et services exploitables (valeurs d'usage) et commercialisables (valeurs d'échange). L'impact de la valorisation de la recherche ne doit pas être seulement perçu sous un angle financier, mais également sous l'angle des retombées plus globales de la science sur la société.

Le cheminement d'un projet, intégrant l'université, la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la recherche innovante et sa valorisation, implique la mise en place d'institutions de gouvernance concordantes, spécifiques et intimement interconnectées à toute cette démarche codifiée. Ainsi, le choix de valorisation de la recherche dans le contexte d'une économie, dite du savoir, implique d'importants renouvellements institutionnels.

Dans le monde, les pôles de recherche scientifique dédiés à l'innovation adossés à une même institution universitaire pédagogique, ont montré leurs limites.

La recherche innovante hors des murs de l'université, en est un exemple; c'est une activité largement pratiquée de par le monde, avec une efficacité reconnue aujourd'hui.

Pour la réussite et les obligations de résultats de l'économie de la connaissance en Algérie une séquence d'institutions, gage d'une adaptation en temps réel à toutes les situations et décisions sera décrite ci-dessous. Cette option est la clé d'une grande flexibilité, et d'une réussite obligatoire de ce modèle d'économie de rupture, basé sur une quadrature institutionnelle, interconnectée pour des flux d'échanges intenses, permanents et complémentaires

1. L'enseignement supérieur : Les structures pédagogiques de l'enseignement supérieur, mises à jour, réformées, plus autonomes dans leur management, auront une mission majeure, UNIQUE, celle de former et d'encadrer d'excellents diplômés. Un ministère exclusif les prendra en charge

2. La recherche scientifique fondamentale et appliquée

Pour une bonne performance et réactivité, des résultats rapides et palpables, ces missions de recherche, elles aussi mises à jour dans leur ar-

chitecture, bénéficiant d'une autonomie managériale, seront encadrées par une institution dédiée relevant de l'exécutif : par exemple un Secrétariat d'Etat

3. La recherche innovante et sa valorisation

Elle doit nécessairement être à l'abri des interférences conjoncturelles inadéquates et ne doit pas laisser de place à l'improvisation et à des choix "cosmétiques". Pour éviter toute "onde de choc" et toute fragilisation, une institution ne dépendant pas d'un exécutif gouvernemental, serait adéquate pour la gouvernance de cet "écosystème tripolaire" source intarissable d'innovations à très haute valeur ajoutée.

Pour la pérennisation des objectifs, pour une grande réactivité et flexibilité aux besoins nationaux et mondiaux, une institution non dépendante de l'exécutif, dédiée à la Valorisation Scientifique, mettra en place et animera l'écosystème avec ses 3 pôles. Elle sera placée sous l'autorité de la Présidence de la République. Elle accompagnera les entreprises innovantes, vers leur émergence, leur maturation, et les orientera en fin de parcours vers les sites d'implantation dédiés.

4. Les entreprises innovantes opérationnelles

Une fois opérationnelles, les Entreprises Innovantes obéissent à des schémas économiques universels et spécifiques en même temps. Elles seront accompagnées en tant qu'entreprises économiques dans un environnement spécifique, flexible et très réactif.

Une fois implantées et opérationnelles dans leurs sites, pour leur croissance capitalistique rapide et pour répondre en temps réel aux besoins exprimés des marchés nationaux et internationaux, elles doivent évoluer sous la tutelle d'une institution dédiée dépendant de l'exécutif, par exemple, un ministère ou un Secrétariat d'Etat aux entreprises innovantes.

Schéma des institutions accompagnant les projets innovants, dans le cadre de l'Economie de la Connaissance.



En résumé, un modèle de 4 institutions intimement interconnectées, avec un intense flux d'échanges permanents, partageant des missions complémentaires, est incontournable :

- L'Université et toutes les structures pédagogiques, forment et génèrent de nombreux porteurs de projets.
- Les projets seront développés vers un résultat probatoire, par le biais de la recherche fondamentale et appliquée.
- L'écosystème tripolaire «RIVAL» mettra à la disposition des porteurs de projets, l'accompagnement nécessaire à leur valorisation, jusqu'à l'implantation de leur entreprise innovante dans des zones dédiées.
- Les entreprises innovantes opérationnelles seront mises en place dans un espace spécifique qui leur sera dédié.

BOUIRA

Manœuvre «complexe» de simulation d'un incendie à Tikjda

Une manœuvre «complexe» de simulation d'un important incendie dans la station climatique de Tikjda (Nord-est de Bouira), a été lancée, vendredi, par la protection civile avec la participation de la colonne mobile et de plusieurs unités d'intervention déployées pour éteindre les flammes et apporter les secours, a-t-on constaté.

Il s'agit d'un exercice de simulation d'un incendie menaçant les structures touristiques de Tikjda et d'autres incendies qui se déclareraient simultanément dans la même région forestière, selon le chargé de communication de la protection civile, le sous-lieutenant, Youcef Abdat.

Cette opération d'envergure, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Lakehal Ayat Abdeslam, «a pour objectif de tester le plan de secours de la wilaya, afin qu'il soit hautement prêt à lutter contre ce genre de catastrophes naturelles», a expliqué, à l'APS, l'officier Abdat.

Des hélicoptères de l'unité aérienne participent également à cette opération d'envergure qui porte aussi sur

une simulation d'un autre incendie dans la bourgade voisine de Helouane, où les habitants et leurs maisons sont menacés par les flammes.

Les équipes de secours sont également intervenues dans cette opération pour secourir et évacuer les habitants de cette localité forestière et montagneuse. «Nos unités sont en train d'évacuer les habitants, dont des blessés et des enfants ainsi que des élèves d'une école coranique tous mis à l'abri du danger», a expliqué à l'APS l'officier Abdat. Au moment où les autres unités sont engagées dans l'opération de lutte contre les flammes, un accident de la route s'est produit sur la Route nationale N 33, causant des blessures à 14 personnes et la disparition d'une autre, selon le scénario de l'exercice.

La protection civile a fait appel à son groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) pour intervenir sur le lieu de l'accident et rechercher la personne disparue ainsi que pour évacuer les blessés.

«Cet exercice vise à tester les capacités d'intervention et l'efficacité

té des troupes engagées également dans la recherche de touristes étrangers égarés dans la zone de Tala Rana à Saharidji», a précisé le sous-lieutenant Abdat. Pour le plan d'organisation des secours, il a été réactivé par le wali Lakehal Ayat Abdeslam, avant d'installer le poste de commandement fixe (PCF) au niveau du siège de la wilaya, sous l'égide du secrétaire général.

Un poste de commandement opérationnel (PCO) a aussi été mis en place et dirigé par le directeur de la protection civile, Boucherif Nacer, dans le cadre de cet exercice de simulation. L'opération a nécessité, également, l'installation d'une base logistique à Tikjda et un point de transit au village de Sellim, selon l'officier Abdat.

En outre et toujours dans le cadre de cette simulation, nous avons mis en place un poste médical avancé (PMA) afin d'apporter les soins aux victimes et aux troupes participantes dans les opérations de secours», a ajouté le même responsable de la protection civile.

LAGHOUAT

Début de la restauration du palais Kourdane à Ain-Madhi

Le coup d'envoi de l'opération de restauration du palais Kourdane dans la commune d'Ain-Madhi (70 km au Nord-ouest de Laghouat) a été donné vendredi, lors d'une cérémonie présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Le projet avait été suspendu en raison de certaines réserves émises, et son chantier est ainsi relancé officiellement après levée de ces réserves, selon les explications fournies.

Un financement de 55 millions

DA est consacré à l'opération, a fait savoir le chef du projet, Azzedine Chettih. Mme Mouloudji a mis l'accent sur le respect des délais de réalisation et sur l'utilisation des matériaux locaux dans la restauration, avant de faire état aussi de la mise en place d'une cellule locale de suivi de l'avancement des travaux et de l'application des instructions données concernant le projet.

Sur un autre registre, la ministre a affirmé que la gestion du théâtre régional, dont le budget a été al-

loué, est confiée au directeur de la Culture de la wilaya de Laghouat, et que la prochaine étape concerne l'opération de recrutement, en attendant l'installation du directeur de cet édifice culturel.

En marge de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Laghouat, la ministre de la Culture et des Arts a effectué une visite de courtoisie au Khalif général de la confrérie Tidjanie, M.Ali Belarabi Tidjani, au siège de la zaouia Tidjania à Ain-Madhi.

ALGER

Saisie de stupéfiants et psychotropes, des arrestations

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi à mettre un terme à l'activité d'une bande criminelle organisée, constituée de trois (03) individus impliqués dans une affaire liée à la détention et à la vente de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué, vendredi, un communiqué du même corps de sécurité. L'affaire a été traitée par la brigade mobile de la police judiciaire de Bab Ezzouar relevant de la Sûreté de la Circonscription de Dar El Beïda, qui a mis un terme aux activités d'une bande criminelle organisée impliquée dans une affaire de «détention de stupéfiants et de psychotropes pour la consommation et la vente et possession d'armes blanches prohibées», ajoute la même source.

Les éléments de la brigade ont arrêté trois (03) individus, des repris

de justice, âgés entre 19 et 30 ans, issus de la wilaya d'Alger, avec la saisie de 2.522 comprimés psychotropes, un morceau de cannabis et une somme estimée à 73000 DA, outre deux (02) armes blanches.

Après finalisation des procédures légales, les prévenus ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes, selon la même source.

Dans une autre affaire, et dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, la brigade mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) de Birkhadem relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, a arrêté un groupe de malfaiteurs impliqués dans une affaire de «détenion, trafic et transport de stupéfiants dans un véhicule motorisé et port d'une arme blanche pro-

hibée de sixième catégorie sans motif légitime».

L'affaire a été traitée sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent, grâce à l'exploitation d'une information signalant des individus transportant de la drogue à bord d'un véhicule. Deux suspects ont été interpellés avec saisie de (10) plaquettes de kif traité (cannabis) et d'une somme estimée à 39000 DA, outre la saisie d'une arme blanche prohibée de sixième catégorie.

Une moto et un véhicule qui servaient au transport de ces personnes ont également été saisis, tandis que deux suspects sont toujours en fuite.

Après finalisation des procédures légales, les deux prévenus ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

M'SILA

69 agréments pour l'ouverture d'offices remis

Au total, 69 agréments pour l'ouverture de nouvelles officines pharmaceutiques ont été attribués jeudi à leurs bénéficiaires, ont indiqué vendredi les services de la wilaya. Ces attributions ont été effectuées en concertation avec les syndicats de ce secteur, ont précisé les mêmes services, ajoutant que les bénéficiaires de cette opération seront orientés dans les régions en manque de pharmacies. Gelée depuis 10 ans, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'encouragement de

la création de nouvelles pharmacies et la résorption du chômage concernant les diplômés de cette spécialité, a-t-on souligné de même source.

Cette opération vise également, selon les services de la wilaya, à améliorer le service public dans ce domaine par le rapprochement du pharmacien des habitants des

régions éloignées en particulier, a-t-on indiqué.

Les pharmaciens bénéficiaires de cette opération seront orientés selon des critères comme l'ancienneté du dépôt de la demande d'agrément, a-t-on noté, concluant que plus de 200 pharmacies sont actuellement en activité dans la wilaya.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

| 21 chouel 1443 | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 03h51 | Dohr 12h45 | Assar 16h35 | Maghreb 19h57 | Icha 21h33 |



CONSTANTINE

Préserver la bibliothèque de Benbadis



La préservation des ouvrages composant la bibliothèque personnelle du Cheikh Abdelhamid Benbadis (1889-1940) était une grande responsabilité que "je me suis endossé" avec l'objectif de sauvegarder un pan de la mémoire de la Nation, a témoigné Abdelhak Benbadis, frère du fondateur et premier président de l'Association des Oulémas musulmans algériens. "J'ai œuvré, pendant des années, à collecter les livres du Cheikh depuis divers endroits pour les mettre au bureau de mon père, à la maison familiale", a déclaré à l'APS M. Benbadis. Il a précisé qu'une partie de ces livres était rangée à la mosquée Sidi Lakhdar, où le leader du mouvement réformiste donnait des cours, alors qu'une autre partie se trouvait à la mosquée Sidi Kemmouche et une troisième partie chez son autre frère, Mouloud.

Abdelhak Benbadis a également relevé que des efforts ont été déployés pour inventorier le fonds de la bibliothèque du président de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA).

Et d'ajouter : "Abdelhamid Benbadis a consacré sa vie pour sa patrie, pour la protection de l'identité algérienne en œuvrant à contrecarrer toutes les tentatives coloniales d'aliénation culturelle visant le peuple et sa bibliothèque constitue un pan de la mémoire collective".

UN FONDS LIVRESQUE DE 900 TITRES

De son côté, le président de la Fondation Benbadis, Abdelaziz Filali, a indiqué que la bibliothèque personnelle du Cheikh Benbadis, dont la Fondation détient une liste de son contenu, totalise 1000 ouvrages et 900 titres dans diverses disciplines, parmi les principaux ouvrages de l'époque entre ceux utilisés par le Cheikh lors de son cursus universitaire et ceux qu'il utilisait en tant qu'enseignant.

EL TARF

Plus de 5 quintaux de poisson impropre à la consommation saisis

A Ouelâa

Un total de 510 kg de poissons impropres à la consommation a été saisi par la police générale de la sûreté de daïra de Besbes, dans la wilaya d'El Tarf. En effet, le contrôle effectué par le vétérinaire, a montré que le poisson en question, à l'origine incon-

nue ne disposait pas d'un certificat sanitaire. Après le constat d'usage et le PV établi pour cette infraction adressé à la justice, la marchandise a été détruite.

Cette saisie survient suite à celle effectuée à Bouhadjar, il y a seulement trois jours où plus de deux quintaux de poissons impropres à la consommation ont été saisis.

Pour la quatrième année consécutive Mort massive de poissons au lac Oum Ghellaz

J. Boukraa

Une enquête a été ordonnée par le chef de daïra de Oued Tlélat suite à la mort d'un important nombre de poissons au niveau du lac Oum Ghellaz, plan d'eau situé à la commune d'El Braya à l'est d'Oran près d'Oued Tlélat, a indiqué un communiqué rendu public par la commune d'El Braya. Une délégation s'est déplacée pour faire le constat.

Sur place, ce sont des dizaines de poissons morts flottant à la surface des eaux ou encore échoués sur les bords. En attendant, une opération de nettoyage et d'enlèvement des poissons morts a été effectuée par les services de ladite commune. C'est pour la quatrième année que ce lac connaît une mort massive de poissons. Le lac d'Oum Ghellaz a connu, durant trois années consécutives (2019, 2020 et 2021), pendant la saison sèche, une mort massive de la carpe, principale espèce qui peuplait cette zone humide. L'année passée, la direction de l'environnement avait effectué des analyses d'eau et a conclu qu'il s'agit d'un stress hydrique causé par la baisse du niveau d'eau. En 2021, la direction de l'environnement avait indiqué que la mort massive des poissons était due probablement à plusieurs facteurs, dont la hausse de la température, ce qui a causé la baisse du niveau d'eau et le manque d'oxygène suite à la surpopulation du lac a provoqué un déséquilibre écologique. La prolifération des algues marines, qui sécrètent des bactéries toxiques, a été aussi évoquée. La direction locale de l'environnement avait aussi indiqué que « la prolifération des algues est aussi à l'origine du manque d'oxygène. Par leur densité, les algues empêchent les rayons de soleil d'arriver jusqu'au fond du lac,



alors que la lumière est indispensable dans l'opération de la photosynthèse qui est la principale source d'oxygénation des lacs ». En 2020, une commission de veille, constituée par les services de wilaya pour étudier le phénomène et trouver des solutions pour préserver le lac et ses espèces, avait conclu que les poissons meurent par asphyxie.

Le manque d'oxygène étant le résultat d'un ensemble de facteurs, comme la réduction du niveau d'eau et la surpopulation du lac; plusieurs solutions ont été proposées pour enrayer le phénomène de la mort massive des poissons au niveau du lac

A quelques semaines des jeux Méditerranéens Des invasions de moustiques envoient le quotidien des Oranais

S. M.

Des invasions sans précédent de moustiques envoient la vie des habitants dans de nombreux quartiers de la ville et particulièrement à Oran Est (Belgaïd, Haï Sabah, USTO, Bir El Djir...). Cette zone de la ville, qui devra accueillir dans quelques semaines les participants aux jeux Méditerranéens 2022 d'Oran, est, dès la tombée de la nuit, envahie par des essaims de moustiques particulièrement virulents. Les habitants sont importunés par les piqûres de moustiques que rien ne semble dissuader de s'attaquer aux habitations. Les produits anti-moustiques sont désormais inefficaces contre cette nouvelle invasion de moustiques. Il semble que cette situation est l'une des conséquences directes de la crise de collecte des ordures et de l'absence des campagnes de prévention contre ces insectes nuisibles. Les habitants de la ville sont importunés dès la tombée de la nuit par les essaims de moustiques et les odeurs nauséabondes. On se croirait dans un marécage. Entre les invasions de moustiques et les odeurs incommodantes, point de repos pour les pauvres Oranais. Les habitants sont harcelés par des essaims de moustiques particulièrement virulents.

Ces insectes nuisibles sont attirés par l'humidité et les eaux stagnantes non traitées des caves inondées dans plusieurs cités. Les habitants

sont agacés par ces invasions de ces insectes nuisibles.

NOMBREUX ET EN PARTICULIER LES ENFANTS GARDENT SUR LEURS CORPS FRÈLES DES CICATRICES DÉSAGRÉABLES ET GÉNANTES PROVOQUÉES PAR LES PIQUURES DE CES MOUSTIQUES.

La démostication de cette zone de la ville, qui accueillera prochainement les hôtes de la ville, devait se faire au début de l'année pour éradiquer les gîtes larvaires, mais malheureusement, presque rien n'a été fait et aujourd'hui, il est trop tard pour lutter contre la prolifération de ces insectes. Outre l'invasion des moustiques, les habitants sont incommodés à longueur de journée par les odeurs nauséabondes qui émanent des amas d'ordures ménagères.

Misserghine

190 logements promotionnels aidés en cours de réalisation

D. B.

Au total, 190 logements promotionnels aidés LPA sont en cours de réalisation au niveau du pôle urbain de Misserghine. Il y a près d'un mois, les travaux de réalisation de 120 LPA avaient été lancés avant que la direction du logement ne lance, il y a quelques jours, un nouveau quota de 70 logements. La direction locale du logement a procédé, la semaine dernière, à l'installation de deux promoteurs immobiliers pour réaliser ce quota de logements à raison de 35 unités chacun. Ce projet entre dans le cadre du nouveau programme LPA comportant 5.050 unités, a-t-on indiqué. Des instructions ont été données aux promoteurs im-

mobiliers pour renforcer les chantiers pour un travail en 3x8 et en 24h, pour livrer le projet dans les délais fixés entre 18 et 24 mois, a-t-on précisé de même source. Signalons que sur instructions du wali d'Oran, plusieurs chantiers de logements sociaux ont été relancés au niveau des communes de la wilaya, ces derniers trois mois, indiquent les services de la wilaya. Le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, avait donné instruction aux chefs de daïra pour lever toutes les contraintes et relancer les projets qui sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. A ce titre, nos sources indiquent que 3.100 logements sociaux et plus de 3.500 autres de la formule LPA ont été relancés. Il s'agit, entre autres, des chantiers de 700 logements à Bé-

thioua, 300 logements à Aïn El Turck, 600 logements à Aïn El Beïda et 150 logements à Aïn El Turck... Outre le logement social, lors d'une visite d'inspection de plusieurs chantiers de logements par le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, ce dernier avait annoncé la levée du gel des projets de logements promotionnels aidés LPA, estimés à plus de 4.500 logements. Il a tenu à rassurer les souscripteurs et les promoteurs immobiliers concernés par cette formule, que les projets de 4.500 LPA seront relancés et que toutes les contraintes seront levées. Oran a bénéficié d'un nouveau quota de 4.500 unités LPA en 2019, dont 1.700 situés dans le nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana».

Agriculture

Une convention pour l'accompagnement des jeunes et de la femme rurale

Une convention de partenariat a été signée jeudi entre la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'Oran et la direction régionale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) pour l'accompagnement des jeunes et de la femme rurale porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de l'élevage bovin et avicole, a-t-on appris auprès de la CRMA. En vertu de cette convention, la CRMA accompagne le jeune entrepreneur dans la concrétisation de son projet, l'informe des avantages fournis

par la Caisse en matière d'assurances, de gestion des risques et de protection de son projet et le former dans le domaine agricole, a indiqué le directeur régional de la CRMA, Mohamed Amine Chalabi.

La convention vient en application des instructions du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Start-up et de la Direction générale de l'ANADE, a-t-on souligné. La convention a été signée par les directeurs régionaux de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA), Mohamed Amine Chalabi et de l'ANADE, Abdelkader Ghomri.

Mise à niveau du téléphérique d'Oran Lancement prochain des premiers essais techniques

D. B.

L'entame de la phase des essais techniques du téléphérique de la ville d'Oran est prévue pour le début du mois de juillet prochain, indiquent les services de la wilaya. Selon les mêmes sources, le taux d'avancement des travaux de réhabilitation et de réparation du téléphérique de la ville d'Oran dépasse les 90%. En principe, selon nos interlocuteurs, les travaux seront achevés fin juin prochain pour lancer immédiatement les essais techniques au début juillet. «Ce projet n'entrera pas en exploitation avec l'ouverture des jeux Méditerranéens prévus du 25 juin au 6 juillet prochains dans la capitale de l'ouest du pays», avait indiqué dernièrement le directeur des transports. Selon M. Hakkas, la direction des transports procèdera ensuite au contrôle de l'ensemble des équipements électroniques (câbles, cabines et autres), préalable pour l'octroi d'un certificat de conformité pour l'entrée du téléphérique en exploitation, faisant savoir que ce projet entrera en service en septembre prochain.

Les délais de livraison du projet sont fixés pour octobre prochain, a-t-il rappelé. Le même responsable a déclaré que le plan de réalisation a été révisé et que la cadence des travaux évolue en fonction de

l'avancement des travaux spécialisés des équipes techniques, par le renforcement du nombre de travailleurs suite à la levée par le ministère de tutelle de l'ensemble des contraintes administratives et financières qu'avait vécues l'entreprise étrangère qui assure les travaux. Les travaux portent essentiellement sur la réhabilitation et la modernisation de trois stations à Haï Ennas (ex-Derb) et aux hauteurs du mont du Murdjadjio et leur extension, en plus de la reconstruction de la station «Si Salah» (ex-Les Planteurs). Le coût global de ce projet confié à l'entreprise helvético-autrichienne est estimé à plus de 1,47 milliard DA. Ce moyen de transport moderne, d'une longueur de près de 1.900 mètres, englobe 36 cabines de 8 sièges chacune devant assurer le transport de près de 1.200 passagers par heure, selon la direction des transports.

Le projet de réhabilitation et de modernisation du téléphérique d'Oran permet d'alléger la circulation automobile que vit Oran, d'imprégner une touche esthétique à la ville et d'assurer le transport aux visiteurs et touristes depuis le centre-ville vers les hauteurs du mont du Murdjadjio dans de meilleures conditions de sécurité et de confort, nonobstant une vue panoramique imprenable de ce site.

Haï Es Sabah Plus de 500 kg de viande impropre saisis

K. Assia

la commission d'hygiène et de la santé de l'APC de Bir El Djir, les inspecteurs du commerce et les cadres de l'agriculture. Ce contrôle a visé plusieurs commerces dont des boucheries et plusieurs dépassements en matière d'hygiène ont été constatés, ce qui a contraint les intervenants à retirer du marché ces quantités de viande qui ont été remises au parc zoologique. Les commerçants ont fait l'objet de PV.

Deux individus arrêtés aux urgences

Deux individus âgés de 23 et 28 ans, des repris de justice recherchés par des mandats de justice, ont été arrêtés en flagrant délit par les services de la 5^e sûreté urbaine pour altercation à l'intérieur du service des urgences médicales. Ils sont impliqués

dans une affaire de coups et blessures volontaires, rixe et trouble à l'ordre public. Les policiers ont récupéré une arme blanche.

Ils seront présentés au tribunal pour CBV, port d'arme blanche, rixe et trouble à l'ordre public. K. A.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Seddik Houaria, 84 ans, Oran
Laouer Med, 94 ans, Oran
Benzelmat Aek, 86 ans, Oran
Zerdani Houari, 73 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

21 chouel 1443

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 04h12 | Dohr 13h00 | Assar 16h49 | Maghreb 20h10 | Icha 21h45 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



TLEMCEN

Quatre morts par noyade sur les plages de Bider et Moscarda

Le littoral de Marsat Ben M'hidi (Ex-Port Say) a vécu de terribles drames, ce vendredi 20 mai.



Khaled Boumediene

En effet, trois personnes, originaires de Djebala (Nedroma) et Maghnia, et une autre de Tlemcen, ont trouvé la mort en début d'après-midi par noyade sur la plage de Bider et Moscarda 1, a-t-on appris hier auprès de la direction de la protection civile de Tlemcen. Tandis que, quatre autres personnes faisant partie de familles venues passer durant la même journée quelque temps en bord de mer, ont été sauvées d'une mort certaine par les éléments de la protection civile au niveau de ces deux plages et sur la plage d'Oued Abdallah à Ghazaouet, a ajouté la même source. Selon des témoins oculaires, les cours d'eau ont propulsé trois victimes

(de différents âges) vers le large ce jour-là. Un autre jeune s'est jeté également à l'eau pour secourir une victime, a été lui aussi, pris dans le creux des flots et disparu en mer. Ce geste de bravoure a été fortement salué par les estivants qui se sont regroupés sur le rivage.

Les corps sans vie des quatre victimes ont été repêchés par des maîtres-nageurs de la protection civile durant cette même journée du vendredi, selon la protection civile.

Selon une source hospitalière, l'un des noyés est âgé de 50 ans. Il faut souligner, dans ce contexte, que les plages commencent à connaître ces jours de forte chaleur (38°C) une importante fréquentation avant même le lancement officiel de la saison esti-

vale (le 1er juin) en raison de la canicule qui s'est installée cette année très tôt. Mais en cette période, un phénomène de houle et des courants sous-marins dangereux sont quotidiennement observés sur le littoral méditerranéen de cette région de l'extrême Ouest algérien. « Avant le 1er juin, la plupart des plages ne sont pas surveillées et certains ne savent pas qu'en cas de difficultés dans l'eau, aucun secouriste ne peut donc intervenir rapidement pour les sauver, et finalement on en arrive à des drames avec des noyades. Les baigneurs doivent faire très attention aux conditions météorologiques extrêmes sur le littoral où la baignade est devenue particulièrement dangereuse », a indiqué un estivant de Marsat Ben M'hidi.

Des renforts pour la collecte des déchets ménagers

Khaled Boumediene

Les poubelles débordent. Pour renforcer les capacités des communes en matière de collecte des ordures ménagères et assurer la propreté, le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, a présidé, en fin de semaine, une cérémonie de remise de 07 benneuses tasseuses à l'APC de Tlemcen, en présence du chef de cabinet du wali, Hacène Louanchi, du maire-adjoint de l'APC de Tlemcen, Farès Laouni et des membres de l'exécutif de l'APC de Tlemcen.

Pour rappel, la gestion des ordures ménagères et l'hygiène de la ville de Tlemcen est assurée par quelque 240 agents commu-

naux, qui se chargent de la collecte des déchets ménagers dont le volume total est de l'ordre de 140 tonnes par jour. Selon nos informations, ce chiffre peut atteindre facilement les 300 tonnes par jour pendant le Ramadhan et jours fériés, sachant que la ville de Tlemcen a connu une forte extension urbaine ces dernières années notamment vers le Nord et l'Ouest, avec l'apparition de nouvelles cités AADL et de logements sociaux et promotionnels notamment à Oujelida, Boujelida, Koudia, Abou Tachfine et Kiffane.

Dans le même sillage, les services de collecte de l'APC de Sebdou ont bénéficié de deux benneuses tasseuses et d'un mon-

te-chARGE de type Ampliroll, en attendant l'acquisition prochaine de 12 autres bacs-poubelles d'une capacité de 8 mètres cubes chacun, qui seront installés au niveau des points noirs, situés au pied des habitations des différents quartiers de la ville de Sebdou.

Selon le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Tlemcen, ces opérations de renouvellement des équipements de ramassage des déchets ménagers, s'inscrivent dans le cadre des mesures initiées par la wilaya afin de renforcer les capacités des parcs roulants des services communaux visant à améliorer le cadre de vie du citoyen et la propreté de son environnement.

Près de 10 kg de kif saisies, trois arrestations

Les services de police ont saisi une quantité de 9,8 kg de kif traité dans la commune de Maghnia et arrêté trois individus, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tlemcen.

L'opération menée par les éléments de la Brigade de recherche et intervention de la

police judiciaire intervient suite à des informations signalant la commercialisation de drogue par deux individus dans un quartier de cette ville frontalière, a-t-on indiqué de même source.

Les mis en cause ont été appréhendés à bord d'un véhicule, a-t-on précisé.

La perquisition du domicile de l'un des proches des deux pré-

venues a permis la découverte de la quantité précitée de kif traité. Le propriétaire du domicile utilisé pour stocker la marchandise prohibée a été également arrêté, a-t-on ajouté.

Un dossier judiciaire a été engagé pour présenter les trois prévenus devant les services judiciaires compétents, selon la cellule de communication.

MOSTAGANEM

L'alimentation en eau perturbée en raison de travaux

Toutes les communes de la wilaya de Mostaganem connaîtront, à compter de ce dimanche, des perturbations dans l'alimentation en eau potable en raison de travaux de maintenance, a indiqué vendredi un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Ces perturbations, qui concernent 32 communes, sont dues à l'arrêt mensuel du programme de la station de dessalement d'eau de mer de Sonactar pour mener des tra-

vaux périodiques de maintenance technique, selon la même source, ajoutant que ces perturbations devront durer cinq jours, du 22 au 26 mai en cours.

Le calendrier de distribution d'eau potable reprendra son cours habituel, dès l'achèvement des travaux de maintenance qui dureront 12 heures par jour, soit de 8 heures du matin à 20 heures, durant toute cette période, indique la même source.

CHLEF

Un réseau de vol de câbles en cuivre démantelé

Les services du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de Chlef ont démantelé un réseau spécialisé dans le vol de câbles en cuivre et récupéré une importante quantité de cuivre, a-t-on appris du corps constitué.

Dans le cadre du suivi général du territoire, de la lutte contre les phénomènes visant à porter atteinte aux biens et aux personnes et de la protection des infrastructures publiques et des équipements, les éléments de la GN ont réussi, en deux opérations distinctes, à arrêter six individus activant dans un réseau spécialisé dans le vol de câbles en cuivre, précise un communiqué de la cellule de l'information et de la communication des services de la gendarmerie nationale. La brigade de recherche a arrêté, lors de la première opération, cinq individus et saisi environ 5050 kg de cuivre usagé (câbles électriques, tubes de cuivre usagés), ainsi que deux camions servant de transport des matériaux

volés et des membres du réseau. Agissant, dans le cadre de la même affaire, sur la base d'une information signalant une personne en possession de câbles en cuivre à l'intérieur de son magasin situé dans la commune d'Oum Drou, la brigade de la gendarmerie de la même commune, et sur instruction des autorités judiciaires compétentes, a perquisitionné le magasin dans lequel a été retrouvé le matériel volé, note la même source.

L'opération a permis la saisie de quelque 1100 kg de fils d'aluminium et de cuivre, et l'arrestation du suspect avant de le conduire au siège de la brigade pour approfondir l'enquête.

Après finalisation des procédures légales, les six mis en cause seront déférés devant le Procureur de la République territorialement compétent pour constitution "d'association de malfaiteurs", "vol en bande organisée à l'aide d'un véhicule" et "recel de biens volés", a conclu le communiqué.

EL-BAYADH

Plus de 60 centres d'examen pour le Bac et le BEM

Hadj Mostefaoui

épreuves du Bac et 6.326 autres, dont 192 candidats libres, le BEM.

Un encadrement de 1.704 fonctionnaires du secteur de l'Education sera mobilisé pour le Bac et 1.728 autres pour le BEM. De même 30 bus assureront le transport des candidats vers leurs centres d'examen, ajoute notre source qui fait état de l'ouverture de 62 restaurants scolaires durant la période des épreuves.

SIDI BEL-ABBÈS

Simulation d'un feu de forêt

La protection civile à Sidi Bel-Abbès a mis en exécution, en fin de semaine, un exercice simulant un feu de grande ampleur dans une forêt, pour tester le plan de wilaya de lutte contre les incendies, a-t-on appris de la cellule d'information et de communication de ce corps.

Le chargé d'information et de communication, le capitaine Kada Ouaret a indiqué que cet exercice, supervisé par le wali, Mustapha Limani, simulant un foyer d'incendie d'une grande ampleur au niveau de la forêt "El-louza" (L'amandier) dans la commune de Zerouala, a pour scénario une intense fumée qui se dégage au niveau de la localité de Ouled Larbi, provoquant le dérapage et le renversement d'un bus transportant des voyageurs,

en plus de l'étouffement des habitants de la localité.

L'exercice a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires de différentes instances concernées par le plan de wilaya de lutte contre les feux de forêt incluant l'extinction des flammes, le sauvetage des personnes, la prise en charge des sinistrés et de leurs biens et l'approvisionnement en eau potable et en énergie.

L'objectif de cet exercice est de jauger le niveau opérationnel du dispositif d'intervention et ses capacités réelles, ainsi que la coordination entre intervenants, en plus d'activer sur le terrain les dispositifs de gestion des différentes catastrophes pour réduire leur impact, partant de la phase d'alerte jusqu'à la phase d'évaluation, a-t-on souligné.



DE NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL À CANNES :
TEWFIK HAKEM



Boy From Heaven Cannes 2022

CANNES-CHRONO (4/8)

Les humeurs de notre envoyé spécial à Cannes entre réalité augmentée et délires-fictions.

DES MORTS ET DES SURVIVANTS

Vendredi 9H55. Le décès de l'acteur Ahmed Benaïssa est commentée sur les RS. Mort à Cannes à quelques heures de la présentation du film de Clément Cogitore où il joue le père de Karim Leklou.

Vendredi 10H55. La mort de l'acteur égyptien Samir Sabri est commentée sur les RS.

Vendredi 12H51. On lit les nécros de Jean-Louis Comolli, mort l'avant-veille, et on regrette de ne pas l'avoir revu ces derniers mois.

Vendredi 13H58. Confirmation de la mort d'Ahmed Benaïssa. On regrette ces moments de rencontres imprévues où on aurait pu prendre plus de temps à échanger.

Vendredi 15H55. L'acteur Hussein Fahmy annonce qu'il maintient sa conférence de presse en tant que nouveau président du Festival du Caire et qu'il en profitera pour rendre hommage à Samir Sabri.

Samedi 6H00. Les fantômes du permanent ou comment vivre avec nos morts, c'est le thème de mon émission à la radio. Comment évoquer et raconter la mort de nos proches ? Et comment continuer à leur parler afin de les empêcher de disparaître tout à fait ? Mes invités sont Charlotte Le Bon qui présente à la Quinzaine son premier long-métrage en tant que cinéaste « Falcon Lake » sur la mort d'un adolescent, un été, en vacances, Claire Vassé qui continue à s'adresser à l'homme qu'elle a aimé, le réalisateur Claude Miller, des années après sa mort, et enfin Jean-Louis Tripp qui raconte dans sa dernière bande dessinée, 45 ans après les faits, la mort de son jeune frère. L'émission était prévue depuis deux semaines.

Samedi 08H55. Elvis Presley est mort depuis tellement longtemps que peut-être il pourrait se permettre de revenir faire la promotion de son bio-pic annoncé comme un événement de la fin du festival.

Samedi 09H55. Pas envie d'aller voir un film.

Samedi 10H15. Il ne me reste plus que 45 minutes pour envoyer la page que vous lisez en ce moment. Pas de cinéma aujourd'hui, pas de page demain. Pause. On va voir nos morts. À mardi.

T. H.

Bras de fer entre Al-Azhar et le régime politique égyptien dans un thriller percutant dévoilé en compétition officielle

Après le succès planétaire de son précédent opus *Le Caire Confidentiel*, le réalisateur suédois d'origine égyptienne Tarik Salah revient avec un film tout aussi audacieux : *L'enfant du Paradis*.

dément joué dans le succès de son premier film.

Pour tout le reste Tarik Salah persiste et signe un nouveau long-métrage qui confirme son talent. Sans jamais sortir du cadre du thriller, genre qu'il affectionne visiblement, il met au service du cinéma mondial le côté sombre des services de sécurité égyptiens, validant au passage pour que la fiction reste le meilleur moyen pour rattraper et restituer le réel dans les territoires où il faut demander des autorisations de tournage. Avec *Boy from Heaven* Tarik Salem maintient le cap, quitte à décevoir ceux qui en attendaient plus. Surtout que le sujet du film aurait pu fournir au réalisateur l'occasion d'aller au-delà du polar bien huilé, car sa toile de fond est la lutte intestine que se livrent depuis des décennies deux pouvoirs distincts en Egypte, celui politique et militaire face au pouvoir sacré, incarné par l'université islamique d'Al-Azhar, le phare de l'Islam pour les sunnites. « Il ne saurait y avoir deux pharaons dans ce pays » dira dans une scène clé de *L'Enfant du Paradis* le big boss des basses manœuvres au ministère de l'intérieur.

L'Enfant du paradis du film, c'est Adam, le jeune protagoniste que Tarik Saleh a bien raison de ne jamais lâcher durant les 2h d'actions bien orchestrées que dure le film. Fils de pêcheur dans un petit patelin où sa modeste famille vit loin du vacarme du Caire, Adam découvre un autre monde quand il décroche une bourse pour aller étudier à l'Université islamique d'Al-Azhar. À peine arrivé dans la grande institution, le jeune candide assiste à la mort du grand imam. La vacance du pouvoir à la tête d'Al-Azhar va déboucher sur une guerre larvée entre modérés et salafistes, et surtout entre le régime politique déterminé à placer son candidat docile et l'université prestigieuse fière de son indépendance relative vis à vis des politiques. On peut compter sur les services de sécurité du pouvoir policier pour faire bien mal les choses : corruption et chantages en tous genres, pressions psychologiques et tortures physiques, assassinats mal�illés et complots ourdis. L'enfer est dans les sous-sols d'Al-Azhar et Adam,

pris entre plusieurs feux, est contraint de jouer l'espion à l'intérieur de l'institution... Ce n'est pas « Au nom de la rose » en terres d'Islam, même si la comparaison est flatteuse, c'est beaucoup mieux que ça !

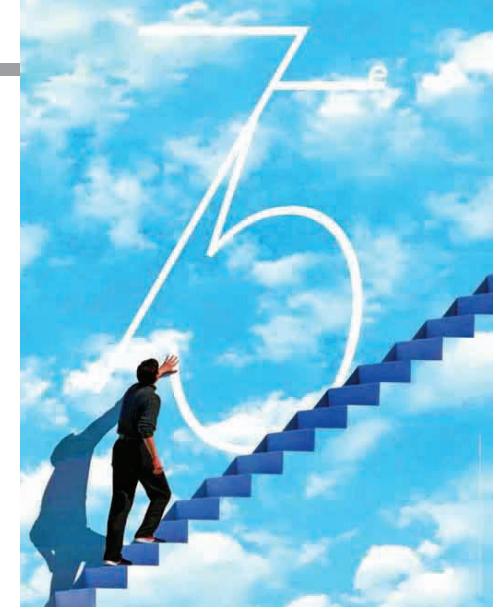
On n'en dira pas plus pour ne pas spoiler le film qui arrivera bien un jour à votre disposition.

Plus qu'on ne dénoncera ici les confrères égyptiens qui sont allés voir *Boy from Heaven* presque en cachette, en priant de ne pas être vus par d'autres confrères égyptiens. Et on ne leur en voudra pas d'avoir unanimement descendu le film, « peu crédible » selon eux, sous prétexte qu'il a été tourné en Turquie et joué par des comédiens non égyptiens (Comme d'ailleurs pour *Le Caire Confidentiel* qui a été tourné au Maroc).

On ne pardonnera pas en revanche à ceux qui pour étayer leurs analyses fumeuses rappellent que la mère du réalisateur est suédoise.

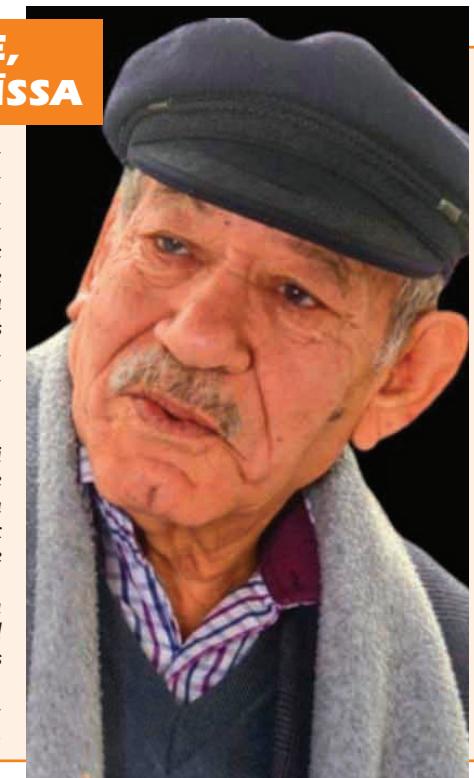
Qui est Tarik Saleh ? Quelle est son histoire, quel est son itinéraire ?

Le festival de Cannes sert aussi à répondre à ce genre de questions. Né à Stockholm en 1972, Tarik Saleh a commencé sa carrière artistique sous le pseudonyme de Circle and Tarik et dans le graffiti. Sa fresque *Fascinate* réalisée en 1989 serait une des plus vieilles peintures de graffiti dans le monde, et la première à être protégée par l'État de Suède. Il a ensuite lancé des magazines, presse écrite et télé, réalisé des reportages et des documentaires dont un, sur la mort du Che-Who betrayed Che Guevara ? a suscité des controverses et un autre, sur les camps de détention de Guantánamo, a remporté des prix. Son premier long-métrage de fiction réalisé en 2009 est un film d'animation et en 2014 il réalise *Tommy* qui se passe entièrement dans les sous-sols de Stockholm. En 2017, à défaut de pouvoir retourner en Egypte, où il est persona non grata pour avoir été trop proches des révolutionnaires de la place Tahrir, il tourne au Maroc *Le Caire Confidentiel* qui marque un tournant majeur dans sa carrière.



À LA SEMAINE DE LA CRITIQUE, LE SIÈGE VIDÉ D'AHMED BENAÏSSA

La salle Miramar est remplie à craquer pour l'avant-première de *Goutte d'or*, le nouveau film de Clément Cogitore, avec Karim Leklou dans le rôle principal et Ahmed Benaïssa dans celui de son père. Deux générations de voyants du quartier de Barbès : le fils est un escroc contrairement à son père qui était un vrai marabout. La séance spéciale de la Semaine de la Critique l'est à plus d'un titre, la mort d'Ahmed Benaïssa est confirmée, la salle est remplie mais tout le monde regarde le seul siège vide de la salle. Celle réservée par la production à Ahmed Benaïssa. Discours sobres, émouvants, larmes retenus. La mort s'invite au festival de Cannes, mais le Festival must go on. Dans un instant à l'écran, il revivra. Parmi les spectateurs sous le choc, le producteur El Hachemi Zertal l'est encore plus : il devait voir à l'issue de la projection le comédien pour le rassurer. Après avoir visionné les rushes du film *Mersault contre-enquête* qui tourne actuellement Malek Bensmail, d'après le roman de Kamel Daoud, tout le monde est content : « Ahmed Benaïssa a donné le meilleur de lui-même, peut-être parce qu'il pressentait que c'était son dernier rôle au cinéma, ou peut-être parce que face à la star montante Nabil Asli il voulait lui prouver qu'il était un professionnel. Entre les deux comédiens, il s'est passé quelque chose de fort et de beau. Je suis atterré, j'aurai tellement aimé qu'Ahmed Benaïssa puisse voir ce film dans lequel il s'est tant impliqué ! ». T. H.



AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoun 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H.Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----
06h10 11h25
08h00 12h00
10h35 14h39
12h30 17h54
15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18
08h30 09h18
13h40 14h28
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h18
15h00 15h48
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
09h20 10h24
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 18h23

MEGHNIA - TLEMCEN

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

15h20 17h59

SAIDA - ORAN

07h00 09h42

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

06h15 13h10



HOTEL LIBERTÉ - ORAN

► Jeudi 26 et Vendredi 27 Mai à 19h

Groupe IWAL



Réservation & information :

0770. 60. 69. 76

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Mardi 24 mai à 15h

«Kitar dounia»



Par : théâtre régional d'Oran

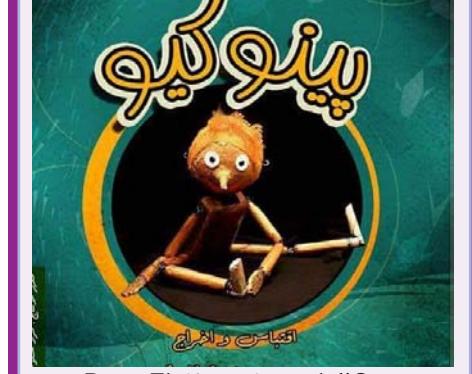
► Samedi 28 mai à 16h

«El Khadaa»

Par : Medjahri Missoum

► Mardi 31 mai à 15h

«Pinocchio»



Par : Théâtre régional d'Oran

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03

0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

ALGER

-Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06

0560 27 51 59 / 0560 91 40 67

-Aïn Naâdja : 0770 616532 / 0560 270009

-Gare Routière Kharrouba : 0770347421

Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02

0770 33 91 32 / 0770 33 91 14

Saida : 0560 90 86 18 / 048 41 31 57

Mascara : 0560 27 05 72 / 0560 26 62 91

SBA: 0560 27 52 48 / 0561 61 14 82

Mostaganem : 0770948973 / 0560277359

Relizane : 0560 27 08 41

Setif : 0770 78 13 26 / 0560 27 71 05

El-Eulma : 0770 894464 / 0560 240976

Constantine : 0770 97 62 02

0560 23 04 21

Annaba : 0770 91 38 03 / 0560 27 51 66

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Nuageux Max.32-Min.23 Peu nuageux Max.29-Min.20

MOSTAGANEM

Nuageux Max.30-Min.25 Nuageux Max.27-Min.20

TLEMCEN

Nuageux Max.35-Min.23 Peu nuageux Max.33-Min.21

MASCARA

Peu nuageux Max.30-Min.17 Ensoleillé Max.34-Min.19

TIARET

Peu nuageux Max.31-Min.19 Peu nuageux Max.32-Min.19

CHLEF

Ensoleillé Max.37-Min.24 Ensoleillé Max.38-Min.24

BÉCHAR

Peu nuageux Max.33-Min.24 Nuageux Max.34-Min.24

ALGER

Peu nuageux Max.30-Min.20 Peu nuageux Max.33-Min.22

CONSTANTINE

Ensoleillé Max.33-Min.16 Ensoleillé Max.35-Min.17

ANNABA

Ensoleillé Max.28-Min.18 Ensoleillé Max.29-Min.18

INSTITUT FRANÇAIS

Théâtre musical

Chloé Lacan x Nina Simone



► Lundi 23 mai à 18h00 à l'IF Tlemcen

► Lundi 30 mai à 18h00

à l'Institut français Constantine

Chloé Lacan : textes, chant, accordéon, ukululé.

Nicolas Cloche : chant, piano, batterie, ukululé.

Chloé Lacan raconte sa Nina Simone et, à travers elle, évoque ses propres souvenirs d'enfance et de femme en devenir. Avec le multi-instrumentaliste Nicolas Cloche, ils explorent à deux voix ce lien si particulier que l'on tisse avec les artistes qui traversent nos vies.

Art de la scène

IWAL en concert

► Dimanche 29 mai à 19h00 Hôtel Agadir Tlemcen

à l'occasion de la sortie de leur album "HAMGHART" 2022.

Ce vent de fraîcheur qui souffle sur la scène musicale chaoui s'appelle Iwal. Un duo composé de Fayssal et Nesrine. Un magnifique duo de scène, mari et femme dans la vie. Iwal, Groupe de rock-folk Chaoui d'origine de Tkout et de la grande région des Aurès.

Conférence

Maghreb K7 Club : Rai, chaoui et staifi à Lyon-city

► Jeudi 09 juin à 18h IF Tlemcen

Conférence musicale et sonore présentée par Péroline Barbet, réalisatrice et artiste sonore Lyon, 1985 : la place Gabriel Péri, dans le quartier de la Guillotière, est le cœur battant des musiques populaires maghrébines de la région. Cette conférence, issue d'une longue recherche de terrain menée sur le sujet, sera jalonnée de nombreuses écoutes de témoignages puisés dans le corpus de K7 produites à Lyon de 1970 à 1990, et de créations sonores.

ES Sétif

Une lacune impardonnable

Adjal Lahouari

L'ESS et l'USMA ont, au moins, un point commun. Elles ravisent les férus de beau football mais, hélas, manquent de rigueur, une vertu qu'on retrouve chez d'autres clubs, tels le CRB, la JSK et la JSS. A quoi est due cette « symphonie inachevée ? » Les réponses ne manquent pas. Pour l'Entente, il y a d'abord les contraintes financières malgré l'apport des transferts des joueurs effectués vers l'étranger qui a secoué la bâtie sétifiennne. Ensuite, et qu'on le veuille ou non, le départ du coach tunisien Nabil El-Kouki a eu des retombées néfastes. Sur le plan sportif, il y a toujours cette irritante inconstance qui fait de l'ESS, une formation capable du meilleur comme du pire. Enfin, les conflits internes ont plombé l'ambiance. A titre d'exemple, comment expliquer que l'ESS, qui a éliminé en Ligue des champions d'Afrique un ténor comme l'ES Tunis au riche palmarès, s'incline à domicile face à un mal-classé, le NC Magra ? Au terme de la phase-aller, l'Aigle noir figurait pourtant dans le wagon de tête, à cinq points du leader. Aujourd'hui, il accuse un retard de quatorze unités par rapport au CRB avec deux matches en moins il est vrai. Ces différences sont édifiantes et confirment le recul de l'équipe. Depuis la reprise de la phase-retour, les Sétifiens n'ont glané que quatre victoires, pour un nul et trois revers.

Tennis - Tournoi international «Pro-circuit ITF»

Ines Ibbou s'impose à Oran

L'Algérienne Ines Ibbou a remporté, samedi, sur les courts du complexe sportif «Habib Khelil» de Haï Salam, le premier tournoi international de Tennis «Pro-circuit ITF». Ines Ibbou, âgée de 23 ans, s'est montrée intraitable depuis l'entame du tournoi, durant lequel elle n'a pas concédé le moindre set. En finale du tableau simple dames, Ibbou s'est imposée devant la Néerlandaise Stevens Lexie en deux sets (6-4, 6-2), au terme de près d'une heure et demie de jeu. Lors de la phase des demi-finales, disputée vendredi, la joueuse algérienne s'est qualifiée après le retrait de son adversaire allemande Luisa Meyer Auf der Heide, alors que l'Algérienne menait au premier set (3-0). L'autre finaliste, la Néerlandaise Stevens Lexie s'est qualifiée aux dépens de la Slovaque Plantenikova Ela en deux sets (6-4 et 6-2). En finale simple hommes, le Suisse Mirko Martinez s'est imposée devant le Tunisien Dougaz Aziz en deux sets à un (6-3, 4-6, 6-2). Sur quinze joueurs algériens engagés, seulement cinq ont franchi le premier tour. Il s'agit Inès Bekrar, Toufik Sehtali éliminé en huitième de finale alors que Rayan Ghedjemis et Benkador Lynda ont été stoppés au stade des quarts de finale. Ce rendez-vous d'Oran d'une semaine a connu une grande réussite sur le plan de l'organisation comme il a tenu ses promesses sur le plan technique avec une participation espagnole massive. Le directeur du tournoi, Hamza Khelassi, a qualifié de «très élevé» le niveau de cette compétition en raison de la forte concurrence et de la qualité des athlètes en lice. Ce premier tournoi international doté de 2.300 euros, a regroupé



64 joueurs venus des quatre coins de la planète, sous la direction du juge arbitre international, le turc Haluk Torun. Cette compétition, composée de deux tournois, est organisée par la Ligue oranaise du tennis, en collaboration avec la Fédération nationale de cette discipline (FAT), dans le cadre du calendrier 2022 de la Fédération internationale de tennis (FIT). Elle a constitué également un «Test Event» pour la prochaine édition des Jeux méditerranéens, qui abritera Oran du 25 juin au 6 juillet prochains.

Une cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs en simple et double s'est déroulée en présence des membres de la FAT et de représentants du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens.

CR Belouizdad

Le budget de Madar revu à la baisse

Le président du Conseil d'administration du CR Belouizdad, Mohamed Belhadj a déclaré que l'actionnaire majoritaire du club le groupe Madar avait décidé de «réduire de moitié» le budget alloué à l'actuel leader du championnat, en vue de la saison prochaine. «Le groupe Madar, qui détient la majorité des actions dans le capital de la SSPA, a décidé de réduire à moitié le budget de la saison prochaine. Je tiens à préciser que cette décision ne va pas se répercuter négativement sur nos objectifs», a indiqué le patron du Chabab sur les ondes de la radio nationale. Le Chabab, solide leader de la Ligue 1, est bien parti pour décrocher son troisième titre de rang, dans ce qui

sera une première dans l'histoire du championnat national. Le président du club phare de «Laâquibas» s'est exprimé également sur l'avenir de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta, arrivé sur le banc du CRB en septembre dernier, en remplacement du Français Franck Dumas, parti rejoindre le TP Mazembe (RD Congo). «Paqueta n'a pas encore tranché sur son avenir. S'il décide de rester, nous allons le prolonger mais pour de nouveaux objectifs, d'autant que la Ligue des champions constitue notre principale ambition la saison prochaine», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner sur le recrutement estival : «Nous allons annoncer l'arrivée de trois joueurs dès l'ouverture de la période des

Judo - Championnats d'Afrique

31 pays confirment leur présence à Oran

Trente-et-un (31) pays ont confirmé leur participation à la 43e édition des championnats d'Afrique de judo (seniors), prévus du 26 au 29 mai à Oran, a annoncé la Fédération algérienne de judo (FAJ) dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. 213 athlètes au total seront présents à cette manifestation, soit 117 messieurs et 96 da-

mes, précise la même source. L'équipe nationale algérienne sera représentée par 18 judokas et judokates (9 messieurs et 9 dames).

En vue de ce rendez-vous continental, la sélection algérienne de judo (messieurs et dames), a effectué au début du mois de mai un stage en commun avec son homologue française en France. Le rendez-vous africain, que l'Algérie abrite pour la première fois depuis près de deux décennies, aura lieu au niveau du centre de conventions «Mohamed Benahmed» à Oran.

Il est inscrit dans le programme des compétitions expérimentales «test événements», en prévision de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM), prévue dans la même ville du 25 juin au 6 juillet 2022.

Cyclisme - Prix International de la ville d'Alger

Victoire d'Azzedine Lagab

Le cycliste algérien Azzedine Lagab, sociétaire du Mouloudia d'Alger, a remporté l'édition 2022 du Grand Prix International de la Ville d'Alger, disputée vendredi après-midi, sur une distance de 100 kilomètres, entre Les Anassers et El Madania. La course s'est déroulée sur un circuit fermé de cinq kilomètres, que les cyclistes ont parcouru vingt fois, et Lagab s'est imposé en deux heures, quarante-huit minutes et quarante-quatre secondes, devant Mohamed Amine Nehari, de la

sélection nationale espoirs, entré en deuxième position, avec un chrono de deux heures, cinquante et une minutes et trente-six secondes, au moment où Nassim Saïdi, l'international algérien de l'équipe Dubaï Police a complété le podium, avec le même chrono que Nehari. Au total, 126 coureurs ont pris part à cette course, dont plusieurs étrangers, notamment, de France, de Tunisie, de Libye, d'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis. «La course s'est déroulée dans des conditions

relativement difficiles, surtout à cause de la forte chaleur qui a sévit aujourd'hui. Mais je dois reconnaître que mes coéquipiers m'ont bien aidé. C'est ce qui m'a d'ailleurs permis de gérer convenablement les différentes étapes de cette course, pour en sortir vainqueur» a indiqué Lagab. «Cette victoire constitue un début encourageant avant le Tour d'Algérie Cycliste, pendant lequel j'espère rester sur ma lancée, et remporter un maximum d'étapes» a poursuivi le vieux briscard, âgé de 35 ans.

Volleyball - Coupe d'Algérie dames

Le MB Béjaïa sacré

Les volleyeuses du Machâal Béjaïat Béjaïa (MBB) ont remporté la coupe d'Algérie 2021/2022 après leur victoire face au Racing Club de Béjaïa (RCB) par 3 sets à 2 (25-20, 16-25, 20-25, 25-16, 15-04), en finale disputée vendredi à la salle de l'OPOW de Béjaïa. La confrontation a été très serrée et n'a rendu son verdict qu'à l'ultime set, durant lequel les filles d'Abdelhamid Moula ont fait cavalier seul, terminant la manche par un score sans appel de 15-04. En face, les joueuses d'Abdelmalek Allab, s'étaient littéralement

effondrées, visiblement éprouvées par les efforts fournis aussi bien en finale que lors des play-down duquel elles étaient sorties victorieuses, en réussissant à se maintenir parmi l'élite.

Pour autant, elles n'ont pas à rougir de cette défaite en finale durant laquelle elles ont été vaillantes et ont répondu coup pour coup face à leur adversaire (le MBB) réputé chevronné et disposant dans son effectif de la moitié des pensionnaires de l'équipe nationale et laquelle de plus avait un ascendant moral sur elles, sui-

te à ses deux victoires (aller et retour) en championnat, gagné toutes les deux par un score fleuve de 3 sets 0.

Le métier a joué face à une équipe très jeune (le RCB) en pleine reconstruction, ayant pour cette année perdu l'essentiel de son ossature et qui a réussi le pari de se maintenir parmi l'élite et de jouer une finale. Beaucoup de supporters et supportrices venues en famille n'ont pas accédé à la salle, qui s'est révélée extrêmement exiguë pour une rencontre de cette envergure.

Natation - Championnat d'Algérie jeunes

La compétition délocalisée à Alger

Le Championnat national estival (Minimes, Juniors, Open), initialement prévu le 28 mai courant, au Complexe nautique de Belgaïd à Oran (Ouest) a été finalement délocalisé à la piscine du stade 5-Juillet (Alger), pour des raisons logistiques, a-t-on appris auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAN). «Une délégation de la FAN s'est déplacée dernièrement à Oran, pour inspecter le Complexe nautique de Belgaïd, et évaluer son aptitu-

de à abriter le prochain championnat estival «Minimes, Juniors, Open». Mais le constat a été finalement négatif a commencé par expliquer l'instance dans un bref communiqué. «De nombreuses contraintes techniques ont été constatées sur place. Même les mesures de sécurité et d'hygiène ne sont pas encore au point, et le nouveau matériel électronique n'a pas encore été réceptionné» a-t-elle détaillé. Certes, le Complexe nautique de Belgaïd dispose déjà

d'un matériel électronique, mais d'après la FAN «les anciens appareils ne sont plus en adéquation avec la nouvelle technologie», d'où l'incapacité de les utiliser. Ainsi, après approbation des membres du bureau fédéral, et après consultation du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebgag, il a été décidé de délocaliser la compétition à la piscine du stade du 5-Juillet, à Alger, en maintenant la date de déroulement pour le 28 mai.

Football - Ligue 2

Le MCEB et l'USMK champions, le MOB, la JSMB et le CRBAO rétrogradent

M. Zeggai

Le MCEB et l'USMK joueront la saison prochaine parmi l'élite. Le CRBAO, défait à Kouba, accompagnera le SCAD, l'USMBA et l'USMH en division Inter-régions, alors que la JSMB et le MOB suivront l'IBL et le CABBA en division inférieure. Coup dur pour le football de Béjaïa. Dans le groupe Centre-Ouest, le 21 mai 2022 sera marqué d'une pierre blanche dans l'histoire du MCEB, qui a composté son billet pour la Ligue 1 dans un stade Zakaria Medjdoub devant un public record. En effet, les gars d'El Bayadh ont répondu favorablement à leurs milliers de supporters en réalisant l'essentiel face au MCS et ce, en dépit de la large victoire du CRT à Sidi Bel-Abbès face à l'USMBA. Les résultats dans le bas du tableau ont été fatals au CRBAO, battu par 4 à 2 au moment où l'ASMO et le SKAF se sont neutralisés. Un nul qui permet à ces deux derniers d'assurer définitivement leur

Groupe Centre-Est

| MCEE | 2-1 | ASAM |
|-------|-----|-------|
| Hamra | 2-2 | USMK |
| MOB | 5-1 | IRBO |
| MOC | 3-0 | CABBA |
| NRBT | 4-4 | JSMB |
| JSBM | 1-2 | JSMS |
| CAB | 2-0 | IBL |
| USC | 0-0 | USMAN |

Groupe Centre-Ouest

| RCK | 4-2 | CRBAO |
|-------|-----|-------|
| USMBA | 1-4 | CRT |
| ASMO | 0-0 | SKAF |
| WAB | 5-1 | GCM |
| MCEB | 3-0 | MCS |
| MCBOS | 0-0 | JSMT |
| USMMH | 0-1 | USMH |
| SCAD | 2-5 | ESBA |

CLASSEMENT

| Equipes | Pts | J |
|-----------|-----|----|
| 1- USMK | 67 | 30 |
| 2- JSBM | 64 | 30 |
| 3- NRBT | 49 | 30 |
| 4- CAB | 46 | 30 |
| 5- IRBO | 41 | 30 |
| - USMAN | 41 | 30 |
| - JSMS | 41 | 30 |
| 8- ASAM | 40 | 30 |
| 9- USC | 39 | 30 |
| - Hamra | 39 | 30 |
| 11-MOC | 38 | 30 |
| - MCEE | 38 | 30 |
| 13- MOB | 38 | 30 |
| 14- JSMB | 36 | 30 |
| 15- CABBA | 23 | 30 |
| 16- IBL | 11 | 30 |

CLASSEMENT

| Equipes | Pts | J |
|-----------|-----|----|
| 1- MCEB | 68 | 30 |
| 2- CRT | 68 | 30 |
| 3- RCK | 59 | 30 |
| 4- JSMT | 47 | 30 |
| - ESBA | 47 | 30 |
| - USMH | 47 | 30 |
| 7- MCS | 43 | 30 |
| 8- MCBOS | 41 | 30 |
| 9- GCM | 39 | 30 |
| - WAB | 39 | 30 |
| 11-ASMO | 38 | 30 |
| - SKAF | 38 | 30 |
| 13- CRBAO | 34 | 30 |
| 14- USMMH | 32 | 30 |
| 15- USMBA | 23 | 30 |
| 16- SCAD | 7 | 30 |

Ligue 1

Le HBCL et le NCM refusent d'abdiquer

La 31^e journée du championnat de Ligue 1 n'a pas apporté plus d'éclaircie dans la partie basse du tableau, où les équipes menacées doivent encore patienter pour connaître leur sort. D'ailleurs, à Chelghoum Laïd, le HBCL a remporté une précieuse victoire devant le MCA (2-0) et maintient intactes ses chances de survie, alors que le NC Magra, lui aussi dans une situation compliquée, a arraché un point, synonyme d'espoir à Chlef face à une équipe de l'ASO, complètement démolisée. Au stade du 20 Août de Ruisseau, le NA Hussein Dey et le RC Relizane se sont donnés la réplique dans un match sans enjeux, qui s'est soldé par un succès des visiteurs. Vendredi, l'USM Alger a confirmé sa bonne santé après sa vic-

toire (2-0) contre le CS Constantine, alors que le Paradou AC a concédé un faux pas dans la course à la 3^e place, après sa défaite (1-0) chez l'US Biskra. Les Rouge et Noir, qui restent sur une importante victoire dans le grand derby algérois face au MCA, sont désormais bien placés pour concurrencer sur l'une des places qualificatives à une compétition internationale. De son côté, le PAC risque de se faire distancer désormais par d'autres prétendants au podium, dont la JS Saoura.

M. B.

Résultats

| | | |
|------------|-------|-----|
| USB - PAC | | 1-0 |
| USMA - CSC | | 2-0 |
| HBCL - MCA | | 2-0 |
| ASO - NCM | | 0-0 |
| NAHD - RCR | | 3-5 |

LIRF - Inter-régions

Une fin de saison entachée par la violence

R. S.

Des incidents ont éclaté, avant-hier, au stade 'Bensaïd Mohamed' de Mostaganem lors du match WAM-ESBT, comptant pour l'avant-dernière journée du championnat Inter-régions « Ouest ». En effet, selon nos informations, des joueurs de l'ESB Telagh ont été victimes d'agressions à la fin du match et même l'arbitre Benhamouda et ses assistants ont éprouvé les pires difficultés à quitter le stade. Déjà, pendant la pause, les joueurs de l'équipe visiteuse ont été empêchés de regagner les vestiaires avant qu'ils ne soient attaqués à la fin du match. Par cette agression, les joueurs de l'ESB Telagh ont payé au prix fort leur respect de l'éthique sportive. Dans une

vidéo publiée dans les réseaux sociaux, on voit des joueurs blessés gisant à terre dans les vestiaires après avoir été lâchement attaqués par des énergumènes. Comment ces derniers ont-ils pu accéder aux vestiaires ? C'est la question que l'on se pose, aujourd'hui. En tout cas, ce geste condamnable a nui à l'image du club et restera comme une tache noire dans l'histoire du Widad, qui n'est plus à présenter. En somme, un geste déplorable dont la victime aura été une équipe, l'ESBT, qui a eu le « malheur » de vouloir respecter l'éthique, en tenant en échec le WAM (0-0).

Voilà comment est géré notre football en présence de certaines personnes qui n'ont rien à voir avec les véritables valeurs du sport-roi. Une chose est sûre, le

grand vainqueur de l'esprit sportif aura été le team de Telagh qui mérite toute notre considération. A Khroub, plusieurs joueurs du NRB Béni Oulmane ont été agressés et blessés. En effet, le choc entre le leader du championnat Inter-régions « Est », l'AS Khroub, et son dauphin, le NRB BO, a connu de graves dépassements. Des images montrent une grande mêlée dans une confusion totale qui n'a aucun lien avec le sport. A Khemis Miliana, de regrettables incidents ont éclaté lors du match SKAF-USMMH dont furent victimes plusieurs joueurs de l'équipe visiteuse. La situation est devenue inquiétante et risque de s'amplifier davantage puisque le football algérien est en train d'être pris en otage par des gens inconscients.

FAF - Formation

Les académies toujours opérationnelles

Les académies de la Fédération algérienne de football (FAF) situées à Khemis-Miliana (Aïn Defla) et Sidi Bel-Abbès « continuent à fonctionner le plus normalement et qu'à aucun moment il a été question de les fermer », a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Lancé par l'ancien Bureau

fédéral, dirigé par Kheireddine Zetchi, le projet des Académies de formation a vu le jour avec la création de deux infrastructures, à Khemis-Miliana (Aïn Defla) et Sidi Bel-Abbès. Il a également été question de lancer une Académie de formation de jeunes talents à Ouargla qui rayonnera sur plu-

Mondial-2026

Les villes-hôtes connues le 16 juin

La Fédération internationale de football annoncera le 16 juin les villes désignées pour accueillir les matches du Mondial-2026, coorganisé aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, a annoncé la Fédération américaine de football, dans un communiqué « transmis au nom de la Fifa ».

« La Fifa fera une annonce majeure et très attendue concernant l'organisation de la Coupe du Monde 2026 au Canada, au Mexique et aux Etats-Unis, qui sera diffusée en direct de la ville de New York. Vingt-deux villes candidates à l'organisation sont actuellement en lice pour le droit d'accueillir des matches du tournoi de 48 équipes », indique US Soccer. Les villes candidates sont: Atlanta, Bos-

ton, Cincinnati, Dallas, Denver, Houston, Kansas City, Los Angeles, Miami, Nashville, New York/New Jersey, Orlando, Philadelphia, San Francisco, Seattle, Washington DC/Baltimore pour les Etats-Unis; Guadalajara, Mexico et Monterrey pour le Mexique; Edmonton, Toronto, Vancouver pour le Canada. Seize d'entre elles seront retenues pour ce qui sera le premier Mondial à 48 nations.

Elles seront dans un premier temps réparties dans 16 groupes de trois, les deux premiers se qualifiant pour la phase à élimination directe, au stade des 16e de finale. « Conformément aux étapes précédentes du processus de sélection de la Coupe du Monde

2026, toute annonce sera faite dans le meilleur intérêt du football, en tenant compte des besoins de toutes les parties prenantes concernées, car nous visons à jeter les bases pour un tournoi organisé avec succès dans les trois pays », a déclaré Victor Montagliani, vice-président de la Fifa et président de la Concacaf (confédération d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes). Si les stades représentent un élément essentiel du processus de sélection, la Fifa affirme tenir compte d'autres facteurs selon les propositions globales présentées par chaque ville-hôte candidate, tels que la durabilité, les droits de l'homme, l'héritage, l'infrastructure générale et l'impact financier.

France

Mbappé reste, le PSG jubile

La fête au Paris SG ! Malgré les avances du Real Madrid, Kylian Mbappé a décidé samedi de prolonger son aventure avec le club de la capitale qui, plus que jamais, rêve de remporter sa première Ligue des champions avec l'attaquant international français. Le feuilleton de plusieurs mois s'est dénoué dans l'après-midi selon plusieurs médias spécialisés. L'Equipe, Marca, Le Parisien-Aujourd'hui en France et RMC ont ébruité le « oui » de Mbappé à Paris, pour un contrat de trois années qui doit encore être signé. L'annonce officielle intervient dans la soirée.

Selon plusieurs médias, il a communiqué sa décision au président du Real Madrid Florentino Pérez, éconduit une nouvelle fois après avoir tenté de le recruter l'an dernier. L'entourage de Mbappé, contacté en milieu d'après-midi, n'a pas souhaité réagir aux informations de presse. Entre Madrid et Paris, « les deux offres se valent... D'un côté on a notre image (Madrid) et de l'autre le financier... »



ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Oran à louer appart grand standing, dans une maison de maître, porte fermée, pas de coupure d'eau (bâche d'eau), composé d'un grand salon, 2 pièces, plus une chambre, toutes commodités pour couple avec 1 enfant ou sans – Tél : 0661.21.12.31

■ Oran loue F2 SDBC, grand hall, sup 80 m² situé dans 1 villa entrée indépendante à Pt du Jour, côté Morchid – Tél : 0562.53.31.02

■ Vends beau F4, 110 m², ensoleillé, situé Front de mer, acté, convient pour habitation ou sté Nle, privée Mob : 0553.15.16.24 -0793.98.83.08

■ Vends appartement 1^{er} étage, 3 chambres, 71 m², 1 rue Adda Benaouda, Plateaux – Tél : 0559.75.57.62

■ A louer un bel appartement à Maraval (Hai Othmania) F3 (très propre) Tél : 0540.42.24.00

■ Mostaganem Mazagran vends appart F4 refait à neuf avec chauffage central, 5^e étage, avec ascenseur, cité fermée avec parking – 0792.62.49.42 H.B

■ A Mostaganem Kharouba à louer pour famille, saison estivale, un appart F3, refait à neuf et meublé, 2^e étage, à proximité de la mer et de 'Mostaland Aquaparc' et du tramway – Tél : 0550.73.02.51

■ Loue F4 Maraval, 4^e (3U) – F3 Seddikia, 1^{er} (4U) – F3 Akid Lotfi, 5^e (3U) – F3 Cité Lescure, 10^e (2U) – niveau villa, 1^{er} Senia center (6U) – Villa El Kerma (4U) – AG ABDALLAH : 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ A.V appart F3 acte, au Rdc, à Oran, cité Les Amandiers, Oran - Tél : 0795.73.57.48. Prix après visite

■ Loc F3 Akid + F2 meublé à Millénium 3^e + F3 meublé Fl/mer avec ascenseur + F4 Es-Senia center 3^e + F4 USTO Cosider + ascenseur 5^e + villa 350 m² avec piscine à Bel-Air + F5 Bd Soummam 1^{er} – Contacter AG 041.36.16.43/ 0542.43.17.32

PENSÉE
Très triste fut pour nous la date du 28.04.2022 lorsque tu nous as quittés à jamais mon cher papa MEZIANI Mostafa
Nul ne peut combler ton immense vide ! Tu as été un bon mari, un père exemplaire, un homme gentil, généreux, intègre. Tu nous manques profondément ; tu resteras dans nos coeurs et tu nous guideras dans la vie. La famille MEZIANI demande à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.
Repose en paix cher papa.
MEZIANI. N.

■ A louer appart de 250 m² au 1^{er} étage, seul au palier, bien aménagé, à Plateau, façade sur Bd Adda Benaouda /Oran ; convient clinique, labo d'analyse, centre radiologie... etc Tel : 07 80.34.31.96

■ A louer F3 équipé Hai Salem, 2^e étage – A vendre F2, Victor Hugo, Trig 13, rez-de-chaussée. A vendre F5 prop. 4 étg, 2 asce. 2 box. A vendre haouch Zitoune, 122 m². A vendre, loue, 3.400 m² cité Peit, à côté Babiche et à face à gons – 0557.23.91.30 – 0668.63.43.22

■ Vends F4 rez de chaussée, à Misserghine, sup 90 m², 2 façades avec 3 balcons, petit jardin, acté, livret foncier disponible. curieux s'abstenir – 0672.76.32.51

■ Vends bel Appartement F4, 1^{er} étage, acté, entièrement meublé 106 m², rond-point El Bahia avec cave, sécurisé, libre de suite - Tél : 0652.94.87.08

TERRAINS
■ A vendre terrain 185 m², Panorama ; avant Belgaïd – 0561.14.15.19

■ A vendre terrain agricole 4 hectares, acté, façade au bord de la route, à Boufatis – Oran – Tél : 0550.52.53.09

LOCAUX
■ A louer local de 2.000 m², bien aménagé, hauteur 8m, situé sur gg Bd, Emir AEK, Es-Senia/Oran – 0782.55.55.41

■ Location d'un hangar en charpente sup métallique, environ 1.500 m² dont 500 m² couverts, 2 façades, à 100 m de 4^e périphérique Oran – 0771.86.07.30

■ On met en vente des locaux commerciaux promotionnels actés situés sur grand boulevard de Belgaïd, en face l'Université. Local n° 1 : 28,90 m², local N° 02 : 29,45 m², local N° 3 : 45,50 m², local N° 4 : 71,18 m², local N° 5 : 92 m². Contactez le 0697.42.10.50

DÉCÈS
La famille TABET
DERRAZ
à l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père

M. TABET DERRAZ Bachir survenu le 20/05/2022 à l'âge de 76 ans, à Oran. Ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
إنا لله وإنا إليه راجعون

■ A vendre local 80 m² Akid Lotfi, en face APC, 2 rideaux + terrasse, endroit commercial – Tél : 0781.87.66.40

VILLAS

■ Cabanon à vendre à sidi Youchaa, daira de Ghazaouet, wilaya de Tlemcen, 3 façades, rez-de-chaussée, 2 chamb, hall, cuisine, sanitaire et garage, 1^{er} étage 110 m² : 4 ch, cuisine, hall et sanitaires, 2^e étage terrasse – tél: 0790.14.34.76 - 0657.84.94.45

■ A vendre villa environ 250 m², R+1, actée, 1 seule façade, 2 garages, 2 gdes terrasses, petit jardin, bien sécurisée à Fernand-ville Oran – 0556.89.99.58 ; visite uniquement vendredi et samedi sur RDV.

■ Vends ou loue pour profession libérale maison de maître, 320 m², Hassi Bounif, Oran, Rdc 2 locaux, 1^{er} étage F5 standing, 2^e étg F2. Toutes commodités avec puits, prix après visite – Tél : 0727.70.70.21

■ Vds villa R+2, ttes commodités, sup 250 m², quartier résidentiel à Courbet près de la clinique Bensmaïn. Prix après visite ; curieux s'abstenir - Tél : 0661.60.44.52

■ Loue villa 2 niv 1^{er} et 2^e convient prof libérale (dentaire, avocat, médecin, labo d'analyses, siège Sté, ag de voyages...) à Hai Daya, en face Sonatrach – 0556.40.59.76/ 0553.11.03.01

■ A louer une villa très bien placée à Gambetta, ORAN, 1.500 m² de terrain, une villa de 200 m² avec plusieurs autres ; petite bâtie convient pour un usage commercial et résidentiel – Tél : 0796.22.38.82 - 0552.62.23.97

EMPLOIS

■ Pizzéria à daira de Bir el Djir, Oran, recrute : ouvriers spécialisés (pizzaïolo) avec expérience et sérieux – 0550.25.18.91

■ Atelier de couture situé à Choupot, recrute des couturiers 'point droit' qualifiés et machiniste sur machine à broder, sérieux et motivés - Tél : 0549.82.77.89

DIVERS

■ Enseignante loue son agrément de crèche à une école ou bien à des personnes sérieuses ayant l'expérience dans le domaine – Tél : 0540.42.24.00

■ Oran Loue licence de taxi – Tél : 0562.53.31.02

SOCIÉTÉ

Le Quotidien d'Oran
Dimanche 22 mai 2022 13

La variole du singe s'étend en Europe



À près les Etats-Unis et

plusieurs pays européens, notamment l'Espagne et le Portugal, la France et l'Allemagne sont touchées à leur tour par la variole du singe. Si la plupart

des cas sont pour l'heure sans gravité, cette vague inhabituelle hors d'Afrique préoccupe les autorités sanitaires. «A ce jour, au moins huit pays (européens) - le Portugal, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède - ont signalé des cas de variole du singe», a résumé vendredi dans un communiqué Hans Kluge, responsable de l'antenne européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Des cas semblables et récents ont également été signalé en Australie, au Canada et aux Etats-Unis», a-t-il précisé.

Au total, 80 cas sont confirmés et une cinquantaine d'autres sont à l'étude, selon l'OMS.

Il faut insister sur le fait que la plupart des cas actuellement examinés en Europe sont légers», a insisté M. Klug. «La variole du singe est généralement une maladie qui se guérit d'elle-même (...) après quelques semaines sans traitement.»

Pour autant, ce qui inquiète les autorités sanitaires, c'est le fait que ces cas apparaissent simultanément dans de nombreux pays, chez des personnes qui, pour la plupart, n'avaient pas de lien direct avec les pays où la maladie circule.

Tempête en Allemagne : un mort et près de 60 blessés



La tempête qui a balayé l'Allemagne vendredi a fait au moins un mort, près de 60 blessés et des dégâts considérables essentiellement dans l'ouest du pays, selon un bilan samedi des autorités locales.

En Rhénanie-Palatinat, un homme de 38 ans est décédé après subi un choc électrique en pénétrant dans une cave inondée suite aux intempéries, et avoir chuté sur la tête, a indiqué la police de Coblenze.

La Rhénanie du nord-Westphalie a été particulièrement touchée: une tornade a traversé Paderborn

faisant 43 blessés, dont dix graves, a précisé samedi la police de cette ville de quelque 150.000 habitants. Une trentaine d'entre eux étaient soignés à l'hôpital, une femme est «en danger de mort», a-t-elle détaillé. La police a évalué à «plusieurs millions» d'euros les «ravages» provoqués par la tornade.

Ce phénomène rare et localisé aurait également frappé la ville de Lippstadt, à une trentaine de kilomètres, selon un porte-parole des pompiers, mais sans faire de blessés.

Les intempéries, survenues après plusieurs jours

Publicité

Réseau AudiFel شبكة أوديـفـال الأجهزة الطبية لتنقية السمع

www.audifel.com
Made in Germany

من أجل نقص سمع الأطفال والكبار والمسنين. AudiFel تفحص سمعكم مجاناً لبرمجة السماعة. AudiFel vous fait un test prothétique gratuit.

| | | |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------|
| قسنطينة - سعيدة - تلمسان 06 61 10 35 03 | عنابة -الجزائر 06 61 10 35 02 | وهران 06 61 10 35 01 |
| سطيف - شلف - بجاية 06 61 10 35 05 | تيلرت - مستغانم - غليزان 06 61 10 35 04 | مع تجيات فتال |

Brillant, altruiste et généreux, feu Abdelhamid SENUCCI BEREKSI (1947 – 2022) continuera à vivre dans le cœur de chacun d'entre nous.

A LA MÉMOIRE D'UN ETRE D'EXCEPTION
Les familles SENOUCI BEREKSI et DJELLOULI, parents et alliés d'Algérie et d'ailleurs tiennent à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont exprimé leur amour et leur amitié à travers prières, recueillement, présence et mots ô combien beaux et généreux, suite au décès du bien-aimé
**SENOUCI BEREKSI
Abdelhamid,**
Ambassadeur, Ancien Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères, rappelé à Dieu le 10 Mai 2022

« إِنَّ اللَّهَ وَإِنَّ إِلَيْهِ رَاجِعُونَ »

• 2

11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.20 13h15, le dimanche
13.14 Météo 2
13.55 Tennis : Roland-Garros partie 4
16.55 Tennis : Roland-Garros partie 5
18.50 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.30 20h30, le dimanche
19.54 Météo 2
20.00 Une minute à Cannes

20.10 Les plus belles années d'une vie



Comédie dramatique - France - 2019
Avec Anouk Aimée, Souad Amidou, Jean-Louis Trintignant, Antoine Sire Anne Gauthier se souvient des beaux moments qu'elle a autrefois passés avec le coureur automobile Jean-Louis Duroc. Mais cette histoire, intense, n'a pas duré. Jean-Louis, lui, diminué par des pertes de mémoire, vit dans un institut médicalisé. Ses seuls souvenirs récurrents sont ceux de sa relation avec Anne. Antoine, le fils de Jean-Louis, demande donc à Anne de rendre visite à son père.

• 3

10.00 Tennis : Roland-Garros partie 1
11.10 Dimanche en politique
11.55 Tennis : Roland-Garros partie 3
14.00 Champions d'exception
14.15 Thalassa
16.15 Nous sommes tous des spécialistes
16.55 Le Grand Slam
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Météo régionale
19.05 Stade 2

20.10 Les carnets de Max Liebermann



Série policière - Grande-Bretagne - Autriche - 2021
Saison 2 - Episode 3 / 3
- Les pièges du crépuscule
Avec Juergen Maurer, Matthew Beard, Luise von Finckh, Lucy Griffiths A Leopoldstadt, une bande d'enfants pourchassent un jeune garçon. Pris au piège, le fugitif est roué de coups de pieds, avant d'être secouru par une passante qui fait fuir les garçons. Avant de partir, ils ont tagué «Démon» sur le mur.

• 4

08.30 Les as de la jungle à la rescousse
08.39 Un jour, une question
10.35 Tennis : Roland Garros partie 2
11.55 Disco Dragon
12.45 Consomag
12.50 Fort Boyard
15.00 Quoi de neuf Bunny ?
17.10 Un jour, une question
17.15 La télé du festival

20.05 Timbuktu



Drame - France - Mauritanie - 2014
Avec Ibrahim Ahmed, Toulou Kiki, Abel Jafri, Fatoumata Diawara Au Mali, non loin de Tombouctou, un petit village dans le désert est tombé depuis peu aux mains d'un groupe de djihadistes. Ceux-ci font désormais la loi, imposant des mesures drastiques : la musique et les cigarettes, notamment, sont proscriptions, tandis que les femmes sont tenues de porter le niqab et de gantier leurs mains. A quelques kilomètres de là, Kidane, modeste éleveur, vit paisiblement avec sa femme et sa fille.

• 5

09.20 Echappées belles
10.55 Des trains pas comme les autres
11.30 C l'hebdo
12.30 Revu
13.25 L'aventurier du goût en Afrique
13.55 Le dernier jour des dinosaures
15.30 Consommateurs, vous avez le pouvoir !
16.30 Les Windsor, une dynastie royale
17.30 C politique
18.55 C politique, la suite
19.55 Musk vs Bezos, la nouvelle guerre des étoiles
21.05 Le monde en face
21.50 Les lycéens, le traître et les nazis

arte

TF1

11.35 C'est de l'art ?
12.05 Twist
13.00 Les délices de Toscane
13.30 La chevauchée d'un facteur dans la taïga
14.20 Lion
16.20 Jardins d'ici et d'ailleurs
16.45 Les plus belles vues d'un peintre : Bellotto alias Canaletto
17.40 Philippe Jordan dirige la symphonie «Pastorale» de Beethoven
18.30 Karambolage
18.45 Arte journal
19.05 Lino Ventura, la part intime
20.00 Le traître
22.20 Il était une fois...

C 8

11.10 Les animaux de la 8
11.45 Animaux à adopter
20.05 Off
20.10 Du rififi à Paname
22.02 L'essentiel chez Labro



CINE + PREMIER 19.50

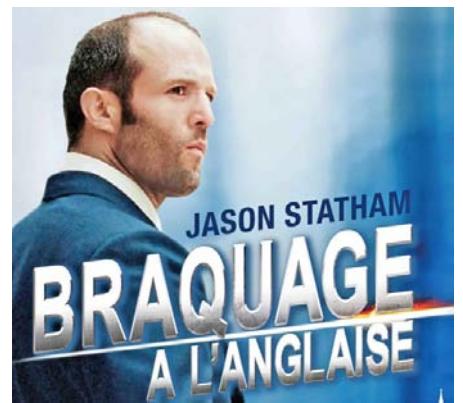
MEURS UN AUTRE JOUR

Film d'action - Grande-Bretagne - Etats-Unis - Espagne - Islande - 2002
Avec Pierce Brosnan, Halle Berry, Toby Stephens, Rosamund Pike

Alors qu'il s'apprête à fournir les preuves que le colonel nord-coréen Moon est en possession d'armes inconnues, James Bond est fait prisonnier. Un an plus tard, il est échangé contre le terroriste Zao. Mais sa supérieure, M, convaincue qu'il a parlé à ses geôliers, le démet de ses fonctions. Bond, pour regagner ses galons et retrouver celui qui l'a trahi, entame une enquête qui le mène jusqu'à Cuba.

CINE + FRISSON 19.50

BRAQUAGE À L'ANGLAISE



Film policier - Grande-Bretagne - Etats-Unis - Australie - 2008

Avec Jason Statham, Saffron Burrows, Stephen Campbell Moore, Daniel Mays

Terry, voleur sans grande envergure, rêve d'une autre vie. Et voilà que la belle Martine, une amie d'enfance, lui propose un coup incroyable : le cambriolage d'une grande banque. Terry rassemble quelques amis sûrs et la bande se met au travail pour pénétrer dans la salle des coffres par un tunnel. Ils ignorent que l'opération a été téléguidée de très haut pour récupérer des photos compromettantes.

OCS MAX 19.40

ASSASSIN'S CREED



Film d'aventures - Etats-Unis - France - Grande-Bretagne - HongKong - Taïwan - Malte - Espagne - Canada - 2016

Avec Michael Fassbender, Jeremy Irons, Marion Cotillard, Brendan Gleeson

En 1492, l'ordre des Templiers est à la recherche de la mythique pomme d'Eden, aux pouvoirs impressionnantes. L'ordre des Assassins, ennemis séculaires des Templiers, envoie en mission un de ses membres, l'expert Aguilar de Nerha. En 1986, en Californie, le jeune Cal Lynch est contacté de façon brutale par un des Assassins. Trente ans plus tard, le même Cal, meurtrier condamné à mort, est exécuté au Texas, avant de se réveiller, bien vivant, dans un mystérieux laboratoire.

TÉLÉVISION

TF1

20.10 Rien à déclarer



Comédie - France - 2010

Avec Benoit Poelvoorde, Dany Boon, Karin Viard, François Damiens

En 1993, Ruben Vandevoorde et Mathias Ducatel sont douaniers. Ils travaillent dans la même ville, chacun d'un côté de la frontière qui la traverse : le premier en Belgique, l'autre en France. Ruben, zélé et autoritaire, déteste les Français. Mathias se moque allègrement des Belges. L'ouverture prochaine des frontières les amène à collaborer au sein d'une unité de douane volante mixte.

M6

20.10 Zone interdite



Présenté par Ophélie Meunier

Chaque année, ce sont près de trois cent mille déclarations de succession qui sont faites par les offices notariaux. Le plus souvent, cela se passe sans problème. Avec même parfois de bonnes surprises. Comme lorsque certains, retrouvés par un géologue, héritent d'un lointain parent. Mais dans un tiers des cas environ, les choses tournent mal et des familles autrefois unies explosent en plein vol.

CANAL+

20.05 Rugby : Top 14



Saison 2021 - Castres / Perpignan
Troisièmes du classement à égalité de points avec Bordeaux-Bègles, Martin Laveau et les Castrais terminent la saison régulière tambour battant. Le CO se pose clairement comme un sérieux prétendant pour le titre. Face à Perpignan, les joueurs de Pierre-Henry Broncan ne visent pas autre chose que la victoire afin de s'emparer de la deuxième place qualificative pour les demi-finales du championnat.

PLANÈTE +

09.20 Friends



09.20 Friends

13.05 How I Met Your Mother
19.50 Sisbro
20.00 Petits plats en équilibre
20.05 Incassable
22.05 Speed

TFX

W9

08.40 HDM : L'hebdo de la musique



09.40 Génération Hit machine
11.45 Météo
11.50 Desperate Housewives
16.10 Kaamelott
20.05 Comment tuer sa mère
21.40 La vérité si je mens ! 3

Bélier 21-03 au 20-04

Saisissez l'étonnante opportunité qui va se présenter. Vous saurez en profiter à condition de garder cela pour vous. Votre désintéressement et votre dénouement vous desserviront.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous aurez à faire face à de nouvelles responsabilités que vous n'avez pas prévues. Vous vous acquitterez de toutes vos obligations en douceur.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous pouvez vraiment progresser en amour aujourd'hui car votre énergie est constamment à son maximum. Des débouchés concernant la sécurité et des engagements se révèlent et parviendront à une conclusion heureuse.

Cancer 22-06 au 22-07

Garder toute la sérénité nécessaire pour résister aux avances qui vous seront faites. Un empressement pourrait nuire à la bonne conduite d'un projet qui se forme dans l'ombre.

Lion 23-07 au 23-08

Vous allez penser sérieusement à rechercher une autre occupation. C'est un signe avant cour de l'un moral excellent. Envisager une telle mutation comporte certains risques. Il convient donc de rechercher un sérieux complément d'informations pour songer à changer.

Vierge 24-08 au 23-09

Le moral est déterminant pour vous. Reprenez-vous et vous vous sentirez devenir très fort. Vous allez vous sentir radieux et allez pouvoir entreprendre ce que vous avez maintes fois repoussé.

Balance 24-09 au 23-10

Vous vous sentez plein d'enthousiasme et de joies, vous retrouvez confiance en vous et ce n'est pas le courage qui vous manque. Ne prenez pas de gants pour dire ce que vous avez à dire.

Scorpion 24-10 au 22-11

Certaines de vos connaissances cherchent à connaître vos relations intimes. Vous vous insurgerez et votre colère se justifie. On vous restera fidèlement attaché, votre renommée sera encore meilleure.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous vous trouverez dans une situation difficile à supporter. Vous supportez mal ce contexte que vous ne connaissez pas. Mais vos capacités d'adaptation vous permettent de relativiser les choses.

Capricorne 22-12 au 20-01

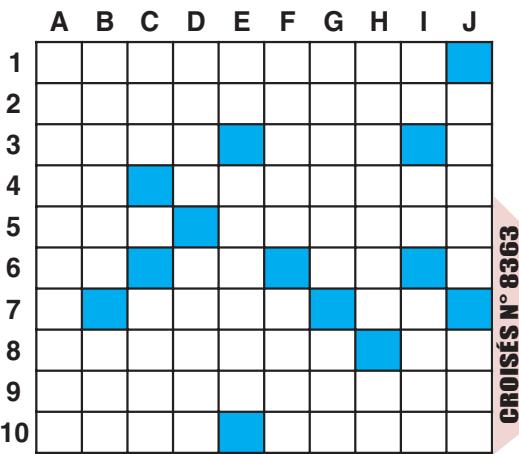
Vous aurez bon moral malgré une affaire difficile à régler. Surtout qu'une autre affaire qui paraissait compliquée va se résoudre facilement.

Verseau 21-01 au 18-02

Il est possible qu'une décision irrévocable soit à prendre, ce sera un moment décisif dans votre vie personnelle.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous allez pouvoir progresser à pas de géant dans la voie que vous saurez vous tracer pour conquérir la personne convoitée.

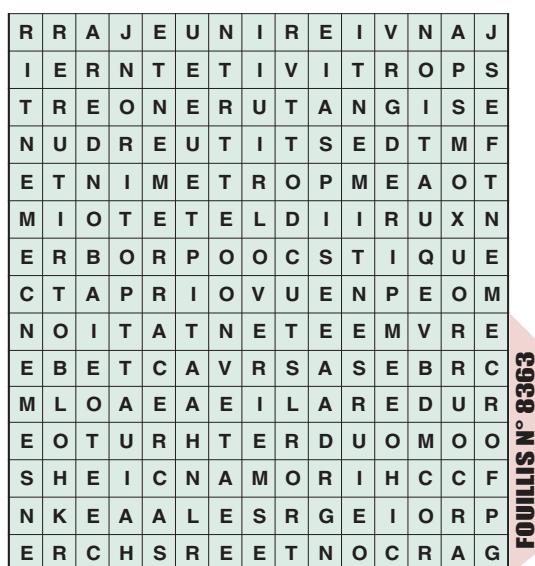


Horizontalement:

- Façon de parler.
- Serpents à sonnettes.
- On n'en a, on s'en fiche ! Pas de problème avec ça !
- Terminer comme on l'entend. Règlement du travail.
- Oui au Brexit ! Dieu seul le sait...
- De la musique. Longueur d'onde. Points opposés.
- Equipe. Dans le vent tournant.
- Lubriques. Article.
- Affaire d'étoile.
- Le change de la casse. Interrogations.

Verticalement:

- Allez les bleus !
- Outils de pierre de taille. Elle fait la vie.
- Patrie d'Abraham. Groupe.
- Vont en ouverture. En cône et au café, c'est parfait !
- Union. Calmée. Fait et défait au court.
- Tracas. Heureux en Dieu.
- Zizanie.
- Discours au parti. Note renversée.
- C'est non ! Lettres de Rome. Quartier urbain.
- Peines. Font leur âge.



ABONDER – ACTE – ALEA – ARMER – BEURRE – BOUCLE – CACHER – CARREMENT – CHIROMANCIE – COURROUX – DESTITUER – DOIGT – EMPIRE – ENSEMENCEMENT – EQUATION – FORCEMENT – FOUINE – GARCON – HANTISE – JANVIER – KHOL – MENTIR – MOUDRE – OVERDOSE – PNEU – PORTE- POTIRON – PROIE – RAJEUNIR – SACRE – SCOOP – SENTIMENT – SIGNATURE – SPORTIVITE – TACT – TENTATION – TRAME – TRITURER – VARIER – VOIR.

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un élément de jeu.

- Comme on fait mon 2e on se couche.

Mon tout est une infraction.

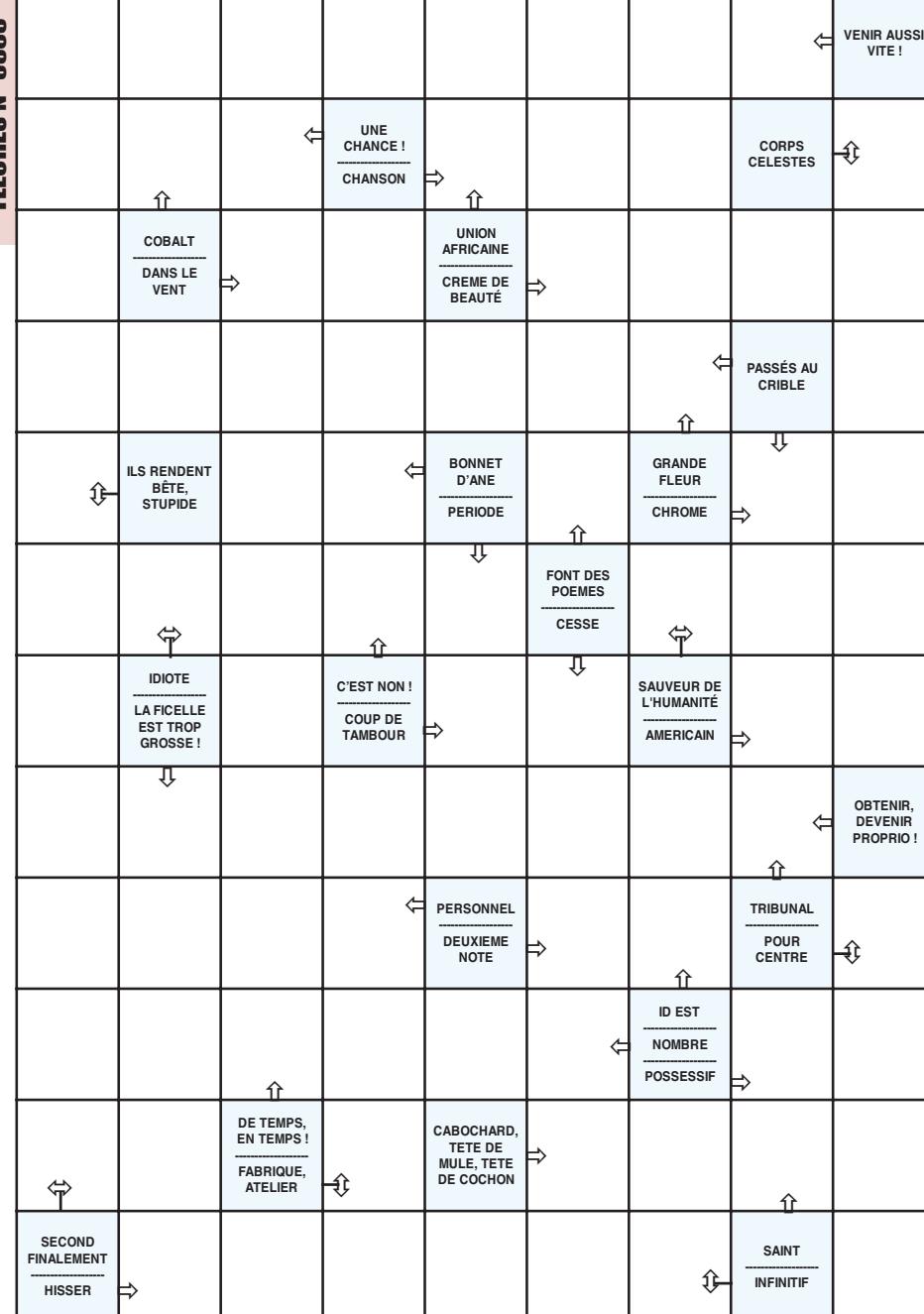
| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | A | 3 | L | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|--|--|--|--|
| 4 | 7 | 8 | 10 | 6 | 5 | 9 | 5 | 4 | 9 | | | | | |
| 12 | 11 | 13 | 12 | 11 | 13 | | | 14 | 5 | 3 | | | | |
| 15 | | 16 | | 2 | | 9 | 13 | 15 | 9 | | | | | |
| 5 | 15 | 2 | 14 | 13 | 5 | 8 | | 9 | 17 | | | | | |
| 10 | 7 | 5 | 13 | 3 | 3 | 9 | 5 | 4 | 9 | | | | | |
| 5 | | 15 | 9 | 2 | | 15 | 15 | | 15 | | | | | |
| 3 | 13 | 9 | | 14 | 9 | 13 | 18 | 9 | | | | | | |
| 9 | 6 | 9 | 14 | 1 | 5 | | 9 | 14 | 2 | | | | | |
| 5 | 7 | | 15 | 2 | 4 | 2 | 14 | 6 | 9 | | | | | |
| 4 | 5 | 12 | | 13 | | | 6 | 9 | 15 | | | | | |
| 9 | | 9 | 4 | 4 | 2 | 13 | 9 | | 9 | | | | | |
| 8 | 5 | 4 | 6 | | 16 | 5 | 4 | 6 | 9 | | | | | |
| 9 | 4 | | 2 | 1 | 7 | | | 13 | | | | | | |
| 14 | 9 | 15 | 19 | | 14 | 5 | 13 | 15 | 9 | | | | | |
| 6 | 15 | 2 | 19 | 13 | 12 | | 19 | 9 | 5 | | | | | |

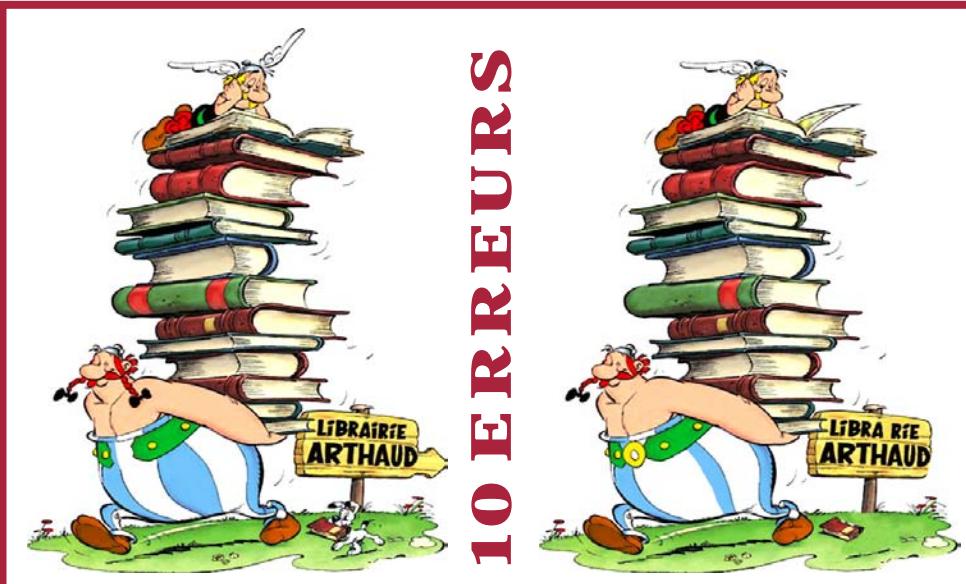
Concours N° 8363

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8363



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 8362

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F | R | A | N | Q | U | E | T | T | E |
| L | I | S | E | U | S | E | I | R | |
| A | P | I | A | N | I | S | T | E | |
| G | U | I | G | N | E | O | R | | |
| E | R | E | T | E | N | U | E | S | |
| L | I | E | I | S | O | L | E | | |
| A | C | F | M | I | S | M | I | S | |
| E | C | A | I | S | S | E | A | | |
| E | C | U | L | E | E | R | A | M | |
| S | U | P | E | R | P | O | S | E | |

FOUILLIS N° 8362
COLLEGUE (Col - Legs)

CODÉS N° 8362

| | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|---|----|---|----|---|
| 1 | P | 2 | R | 3 | A | 4 | U | 5 | I | 6 | E |
| 7 | S | 8 | L | 9 | T | 10 | N | 11 | C | 12 | O |
| 13 | G | 14 | F | 15 | B | 16 | V | 17 | Z | 18 | M |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | | | | | | |
| 25 | 26 | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|--|---|---|---|---|---|
| 2 | | | 8 | | | | 3 | 5 | 7 | | |
| | | | 6 | 7 | | | | 4 | 1 | | |
| | | | | | | | 1 | | | | |
| 9 | | | | | | | 3 | 4 | 7 | | |
| 8 | | | | | | | 2 | 7 | | 3 | 9 |
| 4 | 3 | | | | | | 1 | | | | |
| | | | | | | | 8 | 5 | 4 | | |
| | | | | | | | 9 | 5 | 7 | | |

SUDOKU N° 1363

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 1 | 2 | 3 | 9 | 8 | 5 | 6 | 4 |
| 4 | 3 | 8 | 5 | 7 | 6 | 1 | 9 | 2 |
| 6 | 9 | 5 | 4 | 2 | 1 | 3 | 8 | 7 |
| 1 | 6 | 9 | 8 | 3 | 4 | 7 | 2 | 5 |
| 8 | 2 | 3 | 7 | 6 | 5 | 4 | 1 | 9 |
| 5 | 7 | 4 | 2 | 1 | 9 | 6 | 3 | 8 |
| 3 | 8 | 7 | 1 | 5 | 2 | 9 | 4 | 6 |
| 9 | 4 | 1 | 6 | 8 | 7 | 2 | 5 | 3 |
| 2 | 5 | 6 | 9 | 4 | 3 | 8 | 7 | |

Un adolescent palestinien tué par l'armée israélienne



Un adolescent palestinien a été tué samedi par les forces de l'occupation sioniste dans la région de Jénine, en Cisjordanie occupée, où des affrontements ont éclaté à la suite d'une agression sioniste, a affirmé le ministère palestinien de la Santé. "Un garçon de 17 ans a été tué et un autre de 18 ans grièvement blessé par les balles de l'occupant lors de son agression" dans le secteur de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par l'entité sioniste depuis 1967, a indiqué le ministère dans un communiqué.

L'agence de presse officielle palestinienne a identifié l'adolescent tué comme Amjad Al-Fayed. La semaine dernière, un autre Palestinien a été tué lors d'une opération des forces israéliennes dans le camp de réfugiés de Jénine. C'est également dans ce camp que la journaliste palestinienne d'Al Jazeera Shireen Abu Akleh a été tuée par balle le 11 mai alors qu'elle couvrait une agression sioniste.

Irak : cinq morts dans des frappes turques



Au moins cinq personnes ont été tuées samedi dans le nord de l'Irak, dont deux civils, par des frappes de drones imputées à la Turquie et visant des rebelles kurdes turcs, ont annoncé deux responsables locaux interrogés par l'AFP. Les raids turcs contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sont récurrents dans la région autonome du Kurdistan d'Irak, où le PKK dispose de bases et de camps d'entraînement.

Les frappes de drones ont visé une zone montagneuse dans le district de Chamchamal, à l'ouest de la grande ville de Souleimaniyah, ont indiqué à l'AFP deux responsables locaux. L'armée turque et les autorités à Ankara n'ont pas communiqué dans l'immédiat sur ces éventuelles frappes dans le nord de l'Irak. "Des drones turcs ont frappé à deux reprises des zones montagneuses. La deuxième frappe contre un pick-up a fait cinq morts, dont deux civils", a assuré à l'AFP Heimin Bahjat, directeur de la municipalité du village d'Ajgalar.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

La Russie détruit un «important» envoi d'armes occidentales à l'Ukraine



Le ministère russe de la Défense a affirmé samedi que ses forces avaient détruit dans le nord-ouest de l'Ukraine un important envoi d'armes fournis par l'Occident. "Des missiles Kalibr à longue portée de haute précision, lancés depuis la mer, ont détruit un important envoi d'armes et d'équipements militaires fournis par les Etats-Unis et des pays européens,

près de la gare de Malin, dans la région de Jytomyr", a indiqué le ministère.

Selon le ministère, ces armes étaient destinées aux forces ukrainiennes dans la région orientale du Donbass.

Cette région, majoritairement russophone et partiellement contrôlée par des séparatistes pro-russes depuis 2014, est actuellement le théâtre de certains des plus intenses affrontements

en Ukraine. L'Ukraine fait face depuis le 24 février à une offensive russe visant, selon Moscou, à "dénazifier" ce pays, l'accusant d'un présumé génocide des populations russophones. Les pays occidentaux ont fourni à l'Ukraine des armes, y compris de l'artillerie, des missiles anti-aériens ou des armes anti-chars, et Kiev demande un soutien supplémentaire de ses alliés.

Trois morts dans des frappes de l'entité sioniste près de Damas

des officiers et les quatre blessés, des soldats, de la défense antiaérienne.

Un incendie s'est déclaré près de l'aéroport de Damas, où des ambulances ont été vues se ruer vers le site des frappes, selon cette même source. Le 13 mai une frappe similaire a tué cinq soldats, et le 27 avril une autre a fait cent morts. Depuis le début du conflit en Syrie en 2011, l'entité sioniste a mené des centaines de frappes aériennes chez son voisin, ciblant des positions de l'armée syrienne.



EDITORIAL

El-Houari Dilmi

RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

changements climatiques, les terres agricoles, partout dans le monde, suffiront-elles à nourrir 8,5 milliards d'êtres humains d'ici à 2030 ?

Les pays producteurs d'engrais phosphatés, comme l'Algérie, seront sollicités de partout pour pouvoir redonner vie à des terres surexploitées et peu fertiles. Avec un investissement lourd de sept milliards de dollars, le Projet phosphates intégré (PPI), détenu à hauteur de 44% par le partenaire chinois, permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants. Le PPI

permettra à l'Algérie de produire plus de 6 millions de tonnes de produits phosphatés annuellement. Une grande opportunité à saisir pour se désarrimer des énergies fossiles forcément non renouvelables. Le développement et l'exploitation du gisement de phosphates pourront apporter plusieurs milliards de dollars de revenus à l'Algérie, puisqu'une partie de la production sera orientée vers le marché local et une grande partie vers l'export.

Mais attention, l'Algérie ne doit pas perdre de vue que la chaîne d'approvisionnement en engrains phosphatés dans le monde est fragile, car cet élément est non substituable et ses réserves naturelles sont limitées dans le temps.

Tunisie: dialogue national sans partis politiques



Le président tunisien Kais Saïed a nommé vendredi un juriste proche de lui à la tête d'une commission chargée d'élaborer une constitution pour "une nouvelle République" à travers un "dialogue national" dont les partis politiques sont exclus.

M. Saïed, qui s'est arrogé les pleins pouvoirs en juillet, a désigné le constitutionnaliste Sadok Belaïd comme "président coordinateur de la Commission nationale consultative pour une nouvelle République", selon un communiqué de la présidence. Un décret publié vendredi par le Journal officiel précise que cette Commission "se charge de proposer un projet de constitution qui sera présenté au président de la République".

Cette structure chapeautera trois autres: une commission consultative en charge des "affaires économiques et sociales", une commission juridique et une commission "du dialogue national", selon le décret. Aucun parti politique ne participe aux travaux de ces commissions. M. Saïed avait annoncé début mai l'instauration d'un "dialogue national" attendu depuis des mois, tout en s'en prenant aux partis politiques qu'il accuse d'avoir pillé le pays ces dernières années.